

CENTRE SOCIO-CULTUREL MARIE-LOUISE DAVIN



ASSEMBLEE GENERALE
Exercice 2017



SOMMAIRE

Page 3	: RAPPORT MORAL
Page 4	: RAPPORT D'ACTIVITE 2017
Page 10	: LE CENTRE SOCIO CULTUREL ML DAVIN
Page 20	: LES ACTIVITES DU CENTRE
Page 22	: L'accueil
Page 23	: Secteur petite enfance
Page 25	: Secteur enfance jeunesse
Page 34	: Les activités socio-culturelles
Page 40	: Equipement de proximité Alphonse Daudet
Page 48	: RAPPORT FINANCIER 2017
Page 49	: Compte de résultats et Bilan 2017
Page 53	: Rapport financier
Page 55	: Rapports du commissaire aux comptes

RAPPORT MORAL

par
Denis MIRGUET
Président du CSC ML Davin

Mesdames, Mesdemoiselles, Messieurs,

Une fois n'est pas coutume, je commence cette assemblée générale par des remerciements. Certes, je suis en avance par rapport à la date future de l'évènement, mais l'an prochain il sera trop tard...

En fin d'année notre comptable, JOCELYNE, nous abandonnera après de nombreuses années de bons et loyaux services au sein du Centre Socio-Culturel (36 ans depuis 1982) afin de profiter d'un repos bien mérité.

Vu que gérer c'est prévoir, nous avons le plaisir de vous informer que le Conseil d'administration du 14 mai a décidé que MARTINE la remplacera à ce poste stratégique. Elle n'est pas une inconnue, puisqu'elle a déjà fait partie de l'équipe du Centre lors de notre mission d'accompagnement du Centre d'AIX NORD.

Concernant toujours les mouvements au sein de l'équipe des permanents du Centre, je salue aussi MERIEM qui n'a pas souhaité revenir à son poste à l'issue de son congé sans solde. Nous lui souhaitons bon vent dans ses activités dont chacun peut bénéficier tous les vendredis matin sur le marché. Son départ a occasionné une réorganisation de l'accueil autour de 2 personnes, LISA et CHRISTINE ; cette dernière a ainsi pu être définitivement embauchée.

Je n'oublie pas ANNE qui se bat toujours contre la maladie et à laquelle nous adressons un amical salut à l'occasion de cette assemblée.

Enfin, en débordant un peu sur l'année 2018, et cela terminera le chapitre « remerciements », je tiens aussi à saluer le personnel dans son ensemble et les administrateurs pour leur implication dans leurs rôles et notamment lors des réflexions auxquelles ils furent conviés dans le processus d'élaboration du projet social.

Au chapitre des nouveautés, 2017 a vu la création d'une extension de notre Centre Aéré, avec l'ouverture d'un nouveau point d'accueil à Couteron à la rentrée de septembre.

La « pause cartable » créée en septembre 2016 continue son bonhomme de chemin avec toujours un réel succès. Les nouvelles modifications scolaires seront prises en compte par un aménagement horaire.

L'an dernier, comme en 2016, j'évoquais lors des AG les demandes formulées à nos édiles municipaux. Demandes qui ne sont pas des privilèges exorbitants (je reprends la même terminologie). Il y en avait trois principales :

- reconnaissance de la qualité de notre engagement dans l'animation de nos quartiers.
- Reconnaissance des efforts que nous avons consentis dans la mise en œuvre des différentes orientations de la politique municipale.

- Demande d'un traitement équitable dans le subventionnement des activités de même type, pour tous les acteurs.

Comme évoqués l'an dernier un certain nombre de propositions nous avaient été faites, et nous espérions qu'elles se concrétiseraient rapidement. Aujourd'hui nous pouvons constater qu'une volonté d'harmonisation a vu le jour concrètement, améliorant sensiblement la participation financière municipale, mais un peu en-deçà de nos espérances.

Les inquiétudes concernant la géométrie variable de notre environnement restent les mêmes. Nous continuons à subir l'environnement financier instable de nos financeurs. S'ajoutent dorénavant une instabilité administrative liée aux règles de fonctionnement qui nous sont imposées.

Il reste à aborder un sujet auquel vous êtes tous très sensibles, celui des tarifs... L'an dernier ceux-ci n'avaient pas été augmentés, sauf pour la chorale... Le budget prévisionnel adopté par le C.A. fait apparaître des difficultés d'équilibre pour le centre aéré liées aux contraintes qui nous sont imposées dans le fonctionnement de Couteron, et dans une moindre mesure à Puyricard. Des décisions importantes devront être prises par le nouveau conseil élu à propos des centres aérés, et elles impacteront directement notre politique tarifaire. Soyez tout de même persuadés que nous sommes très attentifs à ne pas vous infliger des décisions indigestes...

Nous pourrions échanger, si vous le souhaitez, sur tous ces sujets après la présentation des différents rapports qui seront soumis à votre approbation en fin d'Assemblée Générale.

Avant de partager le pot de l'amitié et un petit en-cas, la dernière tâche de cette assemblée sera de procéder au renouvellement du tiers du Conseil d'Administration, soit 5 membres. Ils vont se présenter avant de solliciter vos suffrages pour leur réélection ou leur élection. Je sais que la tendance est au « dédagisme », mais je ne crois pas que se priver de l'expérience soit un facteur de stagnation ou d'immobilisme. Si j'ose l'image, la cohabitation des têtes blanches et des têtes blondes est un facteur de progression indéniable. Donc bienvenue aux futurs nouveaux élus !

Plus prosaïquement 6 personnes se présentent pour 5 postes. Françoise MORENAS ne souhaite pas continuer l'aventure après 21 années passées au sein du C.A. Bob TIMMERMANN (élu depuis mai 2007), souhaite quitter le C.A. avant l'échéance de son mandat pour des raisons personnelles. Nous leur souhaitons bonne continuation en saluant le travail qui fut le leur au sein de ce conseil. Aussi, afin de remplacer numériquement notre mi BOB, d'ores et déjà nous vous informons que la personne qui ne sera pas élue ce soir sera proposée à la cooptation pour faire partie du C.A.

De grands défis et de grandes aventures nous attendent pour les années qui viennent. Vos administrateurs seront là pour les relever et les vivre.

Merci Mesdames, Mesdemoiselles, Messieurs de votre attention.

Le Président
Denis MIRGUET

Le 25 mai 2018

RAPPORT D'ACTIVITE

par
J-Luc ANDREANI
Directeur du CSC ML Davin

LE CENTRE SOCIO CULTUREL

Structure de proximité, au cœur de la vie quotidienne, le Centre Socio-Culturel est une association qui favorise l'émergence de projets de développement social et d'économie solidaire menés par les habitants. Il est un acteur du développement social local sur le territoire de Puyricard.

I. NOS VALEURS

Notre association se rattache aux valeurs de l'éducation populaire qui précisent que les centres sociaux sont:

- Des lieux de proximité ouverts à tous, sans discrimination, proposant un accueil convivial.
- Porteurs de projets participatifs pour que les habitants prennent des initiatives, mènent des actions :
 - Actions solidaires concernant toutes les générations, de la petite enfance aux personnes âgées en passant par la famille
 - Actions de développement culturel, sportif, éducatif,...
 - Actions de soutien auprès des personnes en difficulté et de lutte contre toutes les exclusions
 - Actions d'animation et de lien social (fêtes de quartier, etc..)
- Des plates-formes d'accompagnement de la vie associative et de tous projets personnels ou collectifs.
- Des équipes, composées de bénévoles et de professionnels, qui proposent des activités, animations et services.
- Des projets agréés spécifiquement par les Caisses d'Allocations Familiales

II. LE PROJET SOCIAL

"Un Projet participatif, solidaire et citoyen pour développer la vie sur un territoire"

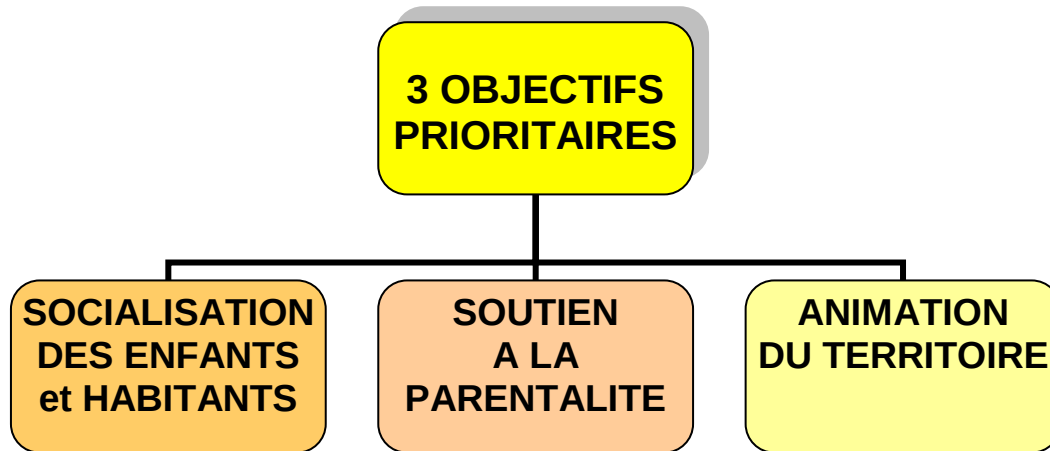
C'est le projet partagé, concerté sur le territoire, qui fixe les grandes priorités d'action et non pas un cahier des charges uniforme et monochrome préétabli.

Le projet social 2015/2019 répond à une volonté partagée de développement social en direction des publics en y associant :

- Les habitants,
- Les adhérents et usagers des activités,
- L'équipe des salariés du Centre Socio-culturel,
- L'équipe des bénévoles de la structure,
- Les membres du Conseil d' Administration
- Les partenaires

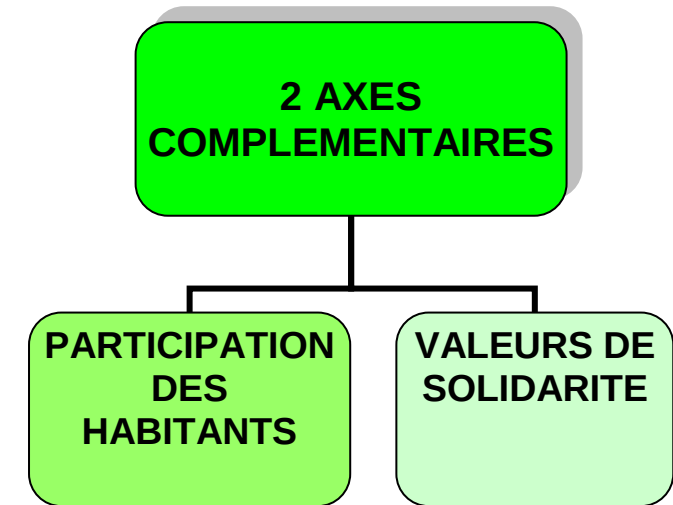
Les **objectifs généraux** retenus par le Centre Socio-Culturel pour son nouveau projet social, sont :

Articulation du projet social 2015



Le bilan du projet précédent ainsi que le diagnostic montrent les besoins non totalement comblés, que nous avons développés sur trois axes fédérateurs pour tous les secteurs du centre social.

- **Socialisation et éducation** : Dispositif de « coéducation », qui regroupe l'ensemble des actions du CSC dans une complémentarité et une continuité éducative, tant au niveau des adultes que des enfants.
- **La parentalité** : Soutien à la fonction parentale, qui impose la nécessité d'impliquer davantage les parents, les familles dans le fonctionnement des actions du CSC, en particulier celles de leurs enfants.
- **Animation du territoire** : La vie associative bat son plein sur le territoire de Puyricard, mais, il manque une coordination dans l'animation globale du territoire, aussi bien dans le domaine culturel que dans l'action sociale, afin de favoriser le lien social entre les habitants.



Ces deux axes n'ont pas d'ordre prioritaire.

Ils doivent être dans notre ligne de mire en même temps, dans nos volontés de développement, de réflexion et d'action.

- **La participation des habitants** : La notion d'animation globale qui se caractérise par un territoire et une approche polyvalente nécessite l'implication des habitants dans les actions concernant leur vie quotidienne. L'exercice de la citoyenneté devra être privilégié à tous les niveaux de prise de décision en y associant les habitants.
- **Les valeurs de solidarité, de dignité humaine et de citoyenneté** sont des valeurs de la « charte des Centres Sociaux »
Chaque action de l'association doit pouvoir se référer et se mesurer à la philosophie de ce document.

OBJECTIF PRIORITAIRE N°1	SOCIALISATION ET EDUCATION	
ACTIONS	OBJECTIF GENERAL	OBJECTIFS OPERATIONNELS
<i>Action n° 1</i> Multi accueil parental	Favoriser la socialisation des enfants tout en apportant un soutien à la fonction parentale	- Développer l'apprentissage de la vie collective et la socialisation - Favoriser l'autonomie et l'épanouissement des enfants - Apporter un soutien à la fonction parentale - Passerelle avant l'entrée à l'école maternelle
<i>Action n° 2</i> Accueil de loisirs enfants et adolescents	Favoriser l'autonomie et l'épanouissement des enfants et des jeunes	- Développer l'apprentissage de la vie collective et la socialisation - Favoriser l'accès aux loisirs et l'émergence de projets - Associer les familles à la vie du centre et à nos réflexions - Permettre à chaque jeune ou enfant de découvrir son environnement et d'y devenir acteur
<i>Action n° 3</i> Accompagnement à la scolarité	Lutter contre l'échec scolaire	- Aider les enfants à acquérir des méthodes - Favoriser l'autonomie et l'organisation du travail chez les enfants, - Utiliser des approches susceptibles de faciliter l'accès aux savoirs, - Accompagner les parents dans le suivi de la scolarité de leurs enfants .
<i>Action n° 4</i> Pause méridienne	Accompagner les enfants dans leur quotidien éducatif	- Permettre aux enfants demi-pensionnaires de mieux vivre le temps d'interclasses, de se détendre et se défouler au travers d'activités ludiques et éducatives. - Prendre en compte le rythme et l'envie de l'enfant en proposant aux enfants différentes activités (culturelles, physiques et des activités calmes...) - Assurer plus de sécurité lors de ce temps d'interclasses.
<i>Action n° 5</i> Accueil après l'école	Accompagner les enfants dans leur quotidien éducatif	- Prendre en compte le rythme, les besoins et les envies des enfants - Aider les enfants à organiser et à réaliser leurs devoirs - Favoriser l'entraide entre les enfants - Motiver, accompagner, encourager et valoriser les enfants par rapport à leur travail scolaire - Proposer un cadre de travail convivial et aménagé
<i>Action n° 6</i> Les ateliers socio-culturels	Favoriser l'accès aux loisirs et à la culture	- Contribuer à l'épanouissement et le bien-être des enfants, et du public adulte - Permettre à chacun de développer sa confiance en soi - Développer des liens entre les habitants

<i>Action n° 7</i> Local jeunes et adolescents	Reconduction (Pinette) et création (Puyricard) d'un « espace d'accueil et d'animation» pour les jeunes	- Favoriser les prises d'initiatives, de responsabilités individuelles / collectives et accompagner les jeunes dans la concrétisation de leurs projets ; - Favoriser l'information pour que les jeunes se sentent concernés par la vie de l'ensemble de l'association / par la vie de leur commune... ; - Valoriser les savoir-faire des jeunes ; - Repérer, orienter et accompagner les jeunes en souffrance, vers des structures relais ;
<i>Action n° 8</i> "Pass'vacances" et " Pass'Week-End" (enfants et ados)	Permettre à chaque jeunes ou enfant de devenir acteur de ses loisirs par la pratique d'activités de qualité.	- Prise en compte des demandes des jeunes pour l'élaboration des programmations. - Travailler la notion d'engagement - Rendre les jeunes plus acteurs de leurs loisirs.

OBJECTIF PRIORITAIRE N°II	SOUTIEN A LA PARENTALITE	
ACTIONS	OBJECTIF GENERAL	OBJECTIFS OPERATIONNELS
<i>Action n° 1</i> Espace « parenthèse»	Mise en place d'espaces de parole favorisant la rencontre et échange entre parents ou mères de famille isolées.	- Développer des occasions de rencontres et d'échanges entre les familles - Permettre aux parents /grands parents d'échanger librement sur le thème de « la famille », « du quotidien de parents » - Recenser la nature des questionnements que rencontrent les familles - Favoriser l'émergence de projets collectifs et le développement de réseaux d'entraide parental, en partenariat avec des structures locales.
<i>Action n° 2</i> Permanences d'information et d'accompagnement	Améliorer la connaissance des ressources du territoire	- Faciliter le quotidien des familles en matière d'informations et d'accès aux droits - Faire connaître le réseau d'acteurs locaux engagé dans l'accompagnement des familles - Accompagner la circulation de ces informations - Permettre la rencontre conviviale des professionnels et du public dans un libre échange de questions réponses.
<i>Action n° 3</i> Sorties familiales et randos	Faciliter l'accès aux loisirs à des familles aux revenus financiers modestes.	- Participer à la consolidation des liens familiaux notamment des relations parents-enfants. - Vivre des temps de rencontre, d'échanges et de convivialité. - Participation active des familles dans l'organisation (préparation, choix, organisation.)
<i>Action n° 4</i> Sorties culturelles	Faciliter l'accès à la culture pour des familles aux revenus financiers modestes	- Permettre aux enfants demi-pensionnaires de mieux vivre le temps d'interclasses, de se détendre et se défouler au travers d'activités ludiques et éducatives. - Prendre en compte le rythme et l'envie de l'enfant en proposant aux enfants différentes activités (culturelles, physiques ...) - Assurer plus de sécurité lors de ce temps d'interclasses.
<i>Action n° 5</i> Ateliers créatifs parents / enfants	Dynamique d'échanges de savoir-faire entre parents et enfants	- Renforcer les liens familiaux ; - Découvrir des activités supports pour échanger avec son enfant . - Echanger des savoirs faire, mutualiser les ressources (entre parents et enfants, entre parents, entre parents et animatrice etc.). - Reproduire à la maison certaines activités découvertes en ateliers.

OBJECTIF PRIORITAIRE N°III	ANIMATION DU TERRITOIRE	
ACTIONS	OBJECTIF GENERAL	OBJECTIFS OPERATIONNELS
<i>Action n° 1</i> Les clubs	Partage de savoirs	- Permettre à des habitants de transmettre à d'autres une passion, un savoir-faire - Etre un tremplin pour d'éventuelles créations d'association - Création de lien social, d'animation sur le territoire. - Espaces d'initiatives et de participations bénévoles
<i>Action n° 2</i> Les fêtes et moments conviviaux	Favoriser le lien social par l'organisation d'animations et festivités tout au long de l'année.	- Créer des temps forts, à l'échelle de nos 2 quartiers, rassemblant tous les habitants - Création de lien et de valeurs commune entre les partenaires - Favoriser la rencontre et échanges entre participants.
<i>Action n° 3</i> Fête de l'enfance et de la jeunesse	Création d'une dynamique d'animation du territoire en rassemblant différents partenaires locaux autour d'un thème porteur.	- Créer un temps fort par le biais d'activités culturelles, sportives et ludiques. - Mobiliser un réseau de partenaires locaux et ou d'habitants pour l'organisation de cette fête - Favoriser la rencontre et échanges entre participants. - Créer une synergie entre les acteurs et les participants afin de consolider les liens entre les partenaires.
<i>Action n° 4</i> Mémoire de quartier, Mémoire d'habitants	Favoriser la citoyenneté locale en engageant une réflexion sur la mémoire du quartier avec les habitants	- Permettre aux habitants d'un quartier de s'approprier ou de se réapproprier leur lieu de vie, d'en comprendre l'histoire et les transformations actuelles. - Favoriser la rencontre et l'échange entre tous les habitants, quelle que soit leur génération, leur origine, ou leur ancienneté dans le quartier - Favoriser le lien social et les solidarités, une citoyenneté partagée
<i>Action n° 5</i> Accompagnement de nos aînés	Prise en compte l'évolution démographique du quartier, pour proposer une offre de service adaptée aux seniors.	- Mieux connaître, localement, cette population et contribuer à l'évaluation de leurs besoins - Renforcement de l'offre de service dans le cadre d'une approche partenariale de proximité. - Favoriser le lien social et les solidarités intergénérationnelles.

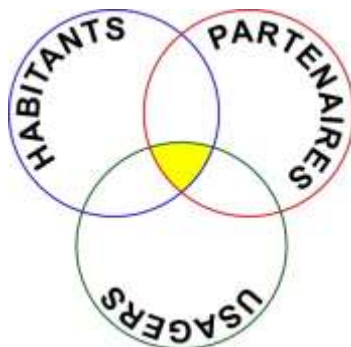
Notre projet social ci-dessus présenté vient à terme à la fin de l'année 2018,

Ainsi, comme tous les 4 ans, le centre social a mené une procédure d'élaboration de son prochain projet social.

Le projet social doit être le résultat d'un processus qui fait émerger les besoins prioritaires sur une vaste zone de compétence.

A ce titre, nous avons utilisé une méthodologie de « diagnostic partagé » qui a l'intérêt de mettre les individus au cœur de cette démarche afin que chacun puisse se l'approprier.

C'est à cette fin que les habitants et les acteurs directs de notre secteur géographique ont une nouvelle fois été associé directement au dispositif de réflexion que le centre Socio-Culturel a mis en place durant le dernier semestre.



Le diagnostic partagé consistant en une confrontation de l'ensemble des regards croisés sur le territoire de Puyricard, permet une réelle vision des problématiques locales, et une adéquation des orientations du centre avec les préoccupations des habitants.

Ce diagnostic territorial fiable, réalisé grâce à l'implication de la population et la mobilisation de l'ensemble des partenaires, nous a permis de définir clairement les objectifs prioritaires que le Centre Socio-Culturel M-L Davin développera durant sa prochaine période d'agrément.

Articulation du projet social 2019 / 2022

		HABITANTS DE LA ZONE DE VIE SOCIALE			
AXES TRANSVERSAUX DU PROJET SOCIAL	Public	Petite enfance	Enfance	Adultes	Familles
	Actif	Haute garderie Centre de loisirs Activités	Centres de loisirs Soutien scolaire Activités	Sorties Activités Sports et culture	lien social Sorties Actions Culturelles
	AXE 1	COMPRENDRE ET ACCOMPAGNER LES PERSONNES EN SITUATION DE VULNÉRABILITÉ			
	AXE 2	SOUTENIR L'INTEGRATION DES HABITANTS DANS L'EXERCICE D'UNE CITOYENNETÉ ACTIVE			
	AXE 3	UTILISER LES NOUVELLES TECHNOLOGIES POUR ACCOMPAGNER ET SOCIALISER LES HABITANTS			
	AXE 4	FAVORISER LA SOLIDARITÉ ENVERS LES HABITANTS ET FAMILLES			

III. LE CENTRE SOCIO-CULTUREL :

1. Agréments :

- Agréé Centre social par la **Caisse d'Allocations Familiales** des Bouches-du-Rhône.
- Reconnu et financé par la **convention cadre** des centres sociaux signée par l'Etat, la Caisse d'Allocations Familiales des Bouches-du-Rhône, le Conseil Régional PACA, le Conseil général des Bouches-du-Rhône, la Ville d'Aix en Provence.
Depuis notre nouvel agrément social de janvier 2015, notre centre a été reclassé en catégorie 2 sans toutefois avoir de répercussion financière.
L'incidence de ce nouveau reclassement se retrouve dans le niveau de participation financière des différents partenaires de la convention cadre, la Municipalité d'Aix en Provence ayant eu obligation de compenser la diminution légale effectué par certains des partenaires institutionnels.
- Agréé «Jeunesse et Education populaire» par le **Ministère de la Jeunesse et des sports et de la cohésion sociale**.
- Agréé «**FONJEP** » par le Ministère du travail, des relations sociales et de la solidarité ainsi que par le Ministère des Sports et le Ministère de la Jeunesse et des sports
- Agréé Accueil de Loisirs 3/17 ans et accueil jeunes par la Direction départementale de la Jeunesse et des sports et de la cohésion sociale.

De plus le centre est affilié à la :

- Fédération Française de Judo
- Fédération Française d'Aïkido
- Fédération Française Tae-kwon-do
- Fédération Française de Yoga

2. Territoire :

Notre zone de compétence, qui correspond au plateau de Puyricard rassemble 4 zones de vie sociale correspondant aux IRIS 801 à 804 :



3. Vie statutaire:

Le Centre Socio-Culturel Marie Louise Davin est une **association loi 1901** qui regroupe l'ensemble des membres adhérents individuels, mais également une dizaine d'associations contribuant à ses objectifs et critères.

Pour bénéficier des activités du Centre Social et Culturel, les habitants de Puyricard doivent adhérer à l'association (adhésion valable au lendemain de l'assemblée générale) et cotiser à l'activité de leur choix.

Chaque année le Centre Socio-Culturel élit lors de l'Assemblée Générale, son Conseil d'Administration., chargé d'administrer bénévolement l'ensemble des actions du Centre.

Tous les adhérents sont invités à participer à l'Assemblée Générale au cours de laquelle chacun peut apporter sa contribution, exprimer ses souhaits, ses critiques et ses propositions.

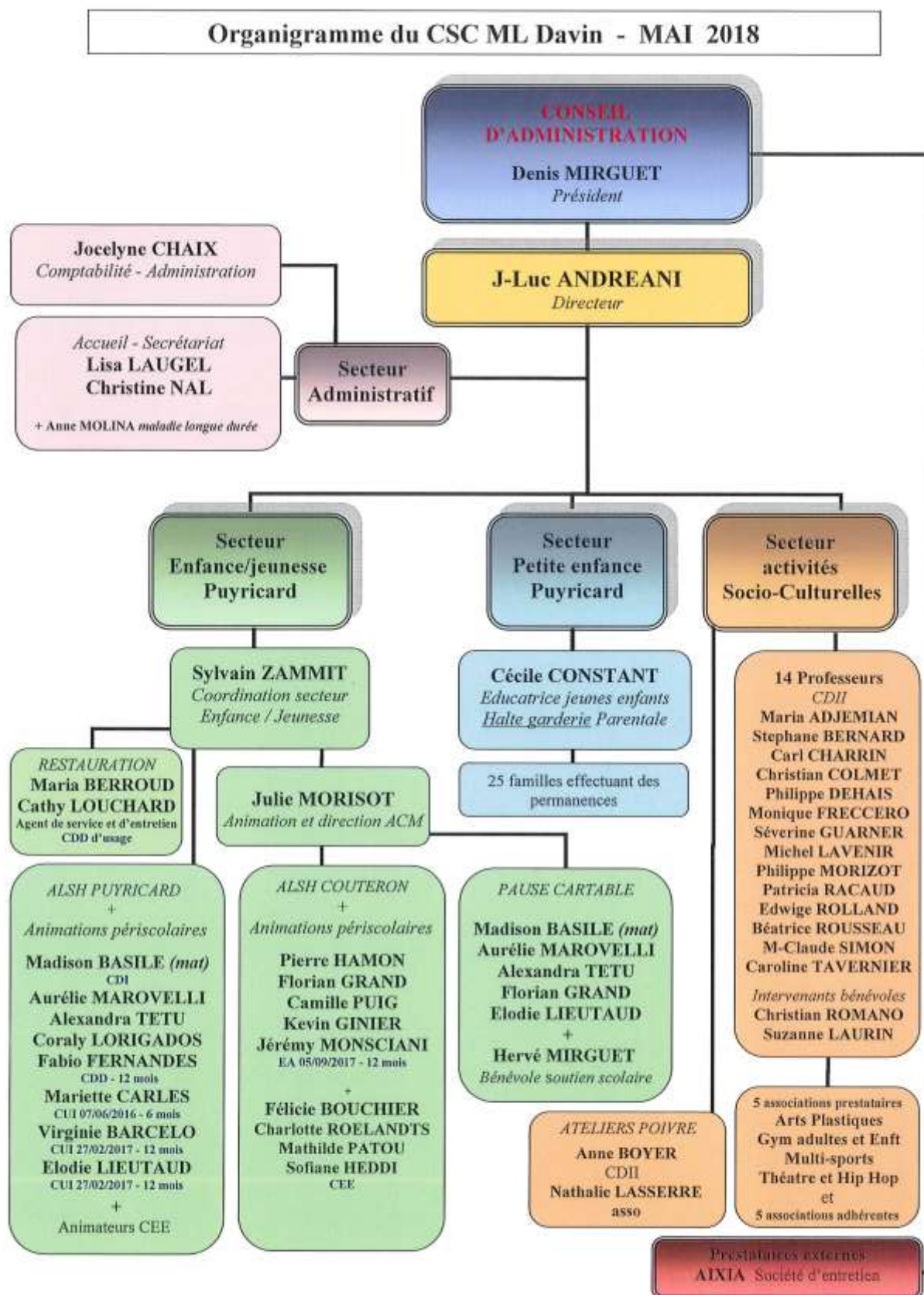
LE CONSEIL D'ADMINISTRATION depuis juin 2017

MEMBRES ACTIFS						
	NOM PRENOM	FONCTION	DATE ELECTION			Situation au 25/05/18
			2015	2016	2017	
1	ANDRE Roselyne	Administratrice	X			Sortante
2	AUGIER Prunelle	Secrétaire adjointe			X	
3	BUGEAUD MARC	Trésorier			X	
4	EPIVENT Rosine	Administratrice			X	
5	HERITIER carole	Administratrice			Cooptée	
6	GUICHAOUA Mirna	Administratrice			X	
7	JANIN Patrick	Vice Président		X		
8	MALLARONI Corinne	Administratrice			X	
9	MIRGUET Denis	Président		X		
10	MORENAS Françoise	Administratrice	X			Sortante
11	MSIKA Michael	Secrétaire		X		
12	SCHOTT Annabelle	Administratrice	X			Démissionnaire
13	STELLA Marianne	Administratrice		X		
14	TIMMERNAN Bob	Administrateur		X		Démissionnaire
15	VERNAY Lucie	Trésorière adjointe	X			Sortante

MEMBRES DE DROIT		
Institutions	BOUVET J-Pierre	Adjoint au maire
	DILLINGER Laurent	Conseiller municipal
	DAVIN Marie Louise	Présidente d'honneur

IV. FONCTIONNEMENT DE L'ASSOCIATION

a. Ressources humaines : Organigramme au 5/05/2018



b. Descriptif du personnel en 2017 :

SECTEUR		POSTES	FONCTIONS	ETP	TYPE DE CONTRAT
SALARIES ADMINISTRATIFS	1	Directeur	Direction générale, responsable de l'animation globale, délégation gestion du personnel et gestion financière, gère et développe les activités et actions du Centre M. L. DAVIN.	100%	Contrat Durée Indéterminée
	1	Comptable	Comptabilité, Paye, suivi des budgets, de la trésorerie, des contrats de travail.	76%	
	3	Secrétaires d'accueil	Accueil, gestion des activités, des adhérents, secrétariat, Communication externe de nos actions et développement de l'information.	De 50% à 76%	
SALARIES PEDAGOGIQUES	1	Coordonnateur ACM	Animateur responsable du secteur enfance jeunesse	100%	Contrat Durée Indéterminée
	1	Educatrice Jeunes Enfants	Responsable du multi accueil parental	53%	Contrat Durée Indéterminée
	10	Animateurs polyvalents ACM + soutien scolaire	Animation polyvalente ACM + soutien scolaire	De 63 % à 100 %	CUI / Emploi Avenir
	19	Professeurs d'activités	Intervenants techniques d'activités musicales, arts martiaux, activités sportives, danses, peinture, arts plastique, Poivre	De 1h/ sem A 17h / sem	Contrat Durée Indéterminée Intermittent Et bénévoles
	25	Animateurs vacataire ACM <i>Jusqu'à 17 animateurs en été</i>	Animateurs des centres de loisirs en période de vacances scolaires	Vacations journée max 80 Jours / an	Contrat Engagement Educatif

c. Mouvements et évolution du personnel permanent en 2017

- **Administratif :**

Secrétariat :

- Prolongation de l'absence de Mme Molina depuis janvier 2015
- Prolongation de la demande de congés sans solde de Mme BOUBEKEUR (Janvier et Aout) , puis demande de rupture conventionnelle de Mme BOUBEKEUR
- Non renouvellement, à sa demande, du contrat de remplacement de Mme Audrey BAILLY
- Recrutement en CDI 35 h de Mme Christine en tant que secrétaire d'accueil
- Avenant de passage en CDI 35 h de Mme Laugel en tant que secrétaire d'accueil.

- **Animation :**

- Recrutement de 5 animateurs CDD + vacataires CEE pour ALSH de Couteron.
- Recrutement de 3 nouveaux animateurs CUI en février et mai 2017
- Ultimes renouvellements de CUI en décembre 2017
- Pour donner suite à la fin temporaire du dispositif des CUI, recrutement de 8 animateurs CDD pour l'ALSH de Puyricard et Couteron.

- **Enseignement :**

- Rupture conventionnelle avec Mme Béatrice ROUSSEAU professeur de Musique

Perspectives pour 2018 :

- Rupture conventionnelle de Mme BOUBEKEUR mi-janvier 2018
- Départ en retraite de Mme CHAIX au 31/12/2018

d. Formation du personnel

Le plan de formation a permis d'adapter les salariés à leur poste de travail, et/ou aux besoins du Centre Social.

Les besoins d'encadrement de l'ALSH obligent le Centre à faire un effort financier pour former de nouveaux animateurs.

Durant l'année 2017, plusieurs formations ont été mises en place pour le personnel du Centre Socio-Culturel ML Davin

- **Les permanents :**

- Diverses journées de formation compta/ paye pour la **comptable** (Aïga)
- Formation sur la législation du travail

- **Les animateurs :**

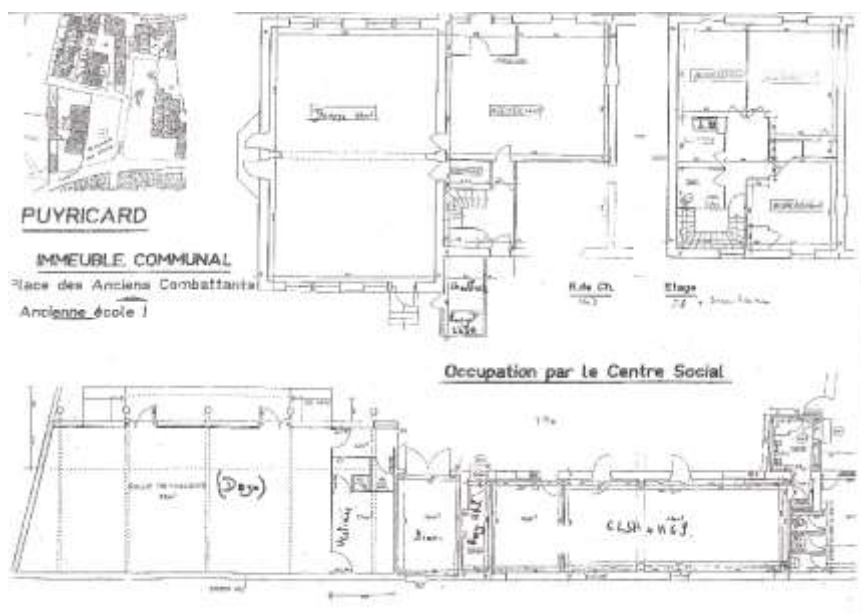
- Formation BAFD pour **1 animatrice A.L.S.H**
- Formation BAFA pour **3 animateurs A.L.S.H**
- Stage de perfectionnement pédagogique dans diverses *discipline (nature, environnement...)*

Le centre accueille régulièrement des stagiaires préparant des diplômes des métiers de l'animation ou de la petite enfance.

2. Les locaux : Nous utilisons les locaux suivants pour l'ensemble des activités :

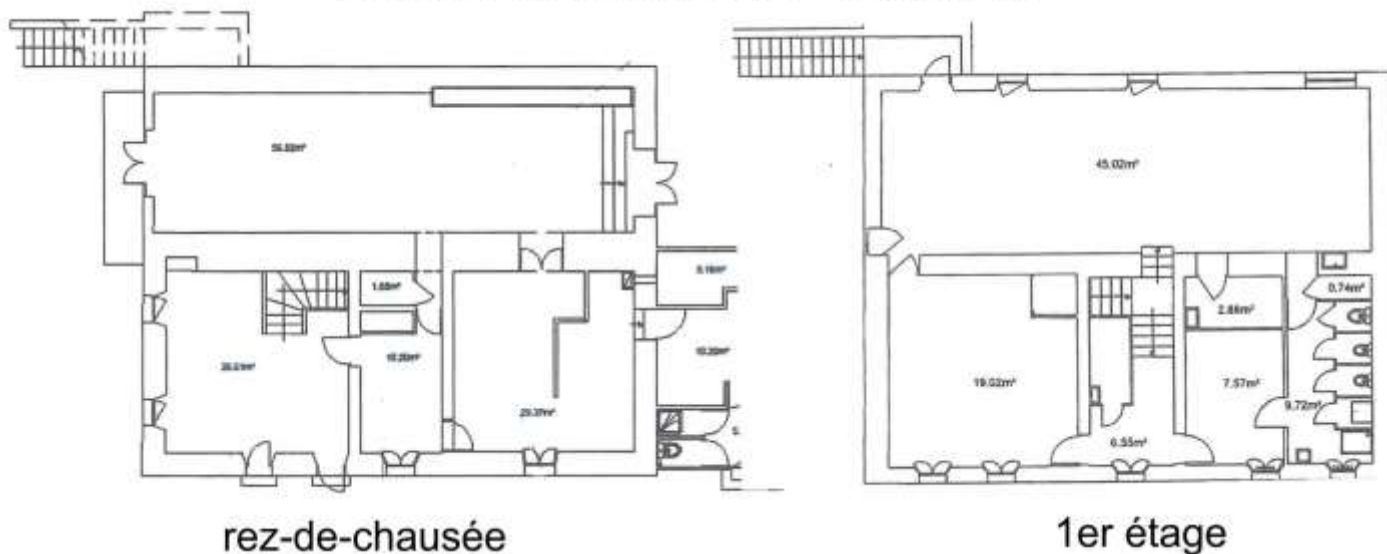
a. Le centre avec ses 350 m² :

- 1 local de 70 m² : pour le fonctionnement du Centre de Loisirs, Halte-garderie Parentale et activités enfants.
- 1 salle polyvalente de 99 m² : pour le fonctionnement des diverses activités socio-culturelles enfants et adultes (dances, peinture, théâtre, gymnastique adultes, Centre de Loisirs)
- 1 dojo de 114 m² : pour le fonctionnement des ateliers d'arts martiaux, de gymnastique enfants..., et le centre de loisirs durant les vacances.
- Des bureaux au 1^{er} étage de 30m²,
- 1 salle de réunion de 18 m²
- 1 local de piano de 14 m².



b. Le centre de loisirs de Couteron

Centre de loisirs de Couteron



2.2.1.5. Les locaux en 2018

	LOCALISATION	STATUT			SUPERFICIE
		Propriétaire	Locataire	Mise à disposition à titre gracieux	
Locaux administratifs	Place des combattants 13540 Puyricard	MAIRIE AIX		OUI	120 M ² de locaux administratifs et d'accueil
Lieux d'activités centralisés Salles d'activités spécialisées diverses - Salle Polyvalente - Dojo - Salle petite enfance - Salle de piano	Place des combattants 13540 Puyricard	MAIRIE AIX		OUI	- 1 salle polyvalente de 99 m - 1 dojo de 114 m ² - 1 local petite enfance de 70 m ² - 1 local de piano de 14 m ² .
Salles d'activités délocalisés spécialisées pour activités diverses : - Musique - Arts martiaux - Artistiques - Educatifs	Pôle associatif Bd des carelles 13540 Puyricard Foyer repas Place des combattants 13540 Puyricard Salle associative du village du soleil	MAIRIE AIX Copro du village du soleil	 OUI	OUI OUI	- 1 local de 10 m ² pour les cours de guitare et de batterie - 1 local de 30 m ² pour les cours de dessin et peinture - 1 dojo de 114 m ² pour cours d'aïkido - Foyer repas 3 ^{ème} du CCAS de 120 m ² pour l'accompagnement scolaire - Salle polyvalente de 50 m ² pour activité poterie
Salles d'activités délocalisés pour activités de l'ALSH - Repas - Activités	- Foyer CCAS Place des combattants	CCAS		OUI	- Foyer repas 3 ^{ème} du CCAS de 120 m ² pour les repas de l'ALSH jusqu'en mai 2018 - Cantine et réfectoire de l'école pour les repas de l'ALSH à partir de mai 2018

	- Ecole Jean Maurel Puyricard	MAIRIE AIX		OUI	- 150 m ² de salles (+ cour et terrain de sport) dans l'école élémentaire Maurel pour les activités de l'ALSH ✓ 1 préfabriqué polyvalent ✓ 2 salles polyvalentes ✓ 1 salle de dortoir
Lieux d'activités délocalisés Centre de Loisirs de Couteron	Ecole Couteron Centre de loisirs de Couteron AV Yvette Bonnard Aix en Provence	MAIRIE AIX		OUI	- Cantine et réfectoire de l'école pour les repas de l'ALSH à partir de mai 2018 - 150 m ² de salles polyvalentes + dortoir 300 m ² de Salle d'activité polyvalente et bureaux pour activités diverses

c. Travaux et entretien

- **Entretien** : Suite à un contrôle de la PMI nous avons été dans l'obligation de mener des travaux de mise en conformité des locaux de la halte-garderie l'année dernière.
Le conseil d'administration a souhaité prolonger ces améliorations en réalisant quelques travaux complémentaires

d. Les problèmes :

Les problèmes concernant l'utilisation des locaux du centre, constatés les années précédentes sont toujours d'actualité, à savoir :

- **Etat de vétusté de certains de nos locaux nécessitant de lourds travaux de rénovation.**
 - Etat de délabrement du préfabrique nécessitant de prévoir des travaux de réfection.
 - Nécessité de continuer la réhabilitation tels le changement du sol, ou des protections dans la cour.
 - Rénovation du local du MAC, suite à une visite de contrôle de la PMI
- La **saturation des salles en début de soirée** ainsi que le mercredi en journée, qui ne nous permet plus d'accueillir de nouveaux projets ou activités, durant l'horaire 17h/20h.
- L'**exiguïté des locaux d'activités de l'ALSH** entraîne une obligation de cohabitation des différentes équipes, ainsi qu'à une forte manipulation de matériel (mobilier, matériel pédagogique...) nuisant à la qualité du travail.

e. Les perspectives :

- Aucune réponse de la municipalité à notre demande réhabilitation de certains locaux du centre.
Nous devons peut-être prendre en charge directement ces travaux.

1^{ère} phase : Fin des travaux dans le local de la Halte-garderie
2^{ème} phase : Rafranchissement des peintures du dojo.
3^{ème} phase : Rafranchissement des peintures du préfabriqué associatif.
- Depuis un an nous sollicitons, sans succès, la mise à disposition de locaux scolaires pour développer l'Accueil de loisirs Périscolaire « pause Cartable »
Lors d'une récente réunion en présence de Mme Le Maire, Les responsables municipaux nous ont confirmés que cette mise à disposition sera impossible durant les horaires périscolaires sollicités, en raison de l'organisation des services de garderie municipale
A ce titre, nous ne pourrons pas développer cet accueil en terme de places supplémentaires.
- Suite à un contrôle PMI, mais surtout d'une volonté municipale de mettre fin à la mise à disposition des locaux du CCAS pour la prestation repas de l'ALSH de Puyriscard, la municipalité envisage de nous mettre à disposition le réfectoire, et la cantine de l'école Maurel
- Suite à ce même un contrôle de la PMI nous avons sommes dans l'obligation de mener des travaux de réfection des locaux de la halte-garderie

3. Les partenaires :

a. Associatifs

Nous sommes adhérents et partenaires de :	
Collectif des centres sociaux	Echanges, rencontres, collaboration. L'ensemble des centres sociaux du Pays d'Aix sont regroupés en un collectif destiné à mieux défendre nos intérêts communs.
CCAP Puyricard	Partenariat sur projets divers Communication des activités du centre sur le CCAP info
la Ludothèque	- Ateliers divers - Partenariat ponctuel sur projet - Prêt de matériel
CPIE	Mise en place de projets et d'animation sur l'environnement
Nous sommes partenaires de :	
Comité des fêtes et des Commerçants de Puyricard...	Partenariat sur projet Organisation d'une fête de quartier à Noël
Union des parents d'élèves de Puyricard (UPP)	Partenariat sur projet autour de la Parentalité Organisation de diverses conférences
Association des Anciens Combattants	Partenariat sur projet autour de la citoyenneté Mise à disposition ponctuelle et gratuite de salle
L'Atelier Jasmin	Partenariat sur le Carnaval du quartier et de la Ville
La boule Puyricardenne	Mise à disposition ponctuelle et gratuite de salle Partenariat sur divers projets
« Troupe Marydan »	Mise à disposition gratuite d'équipement Membre du CA du CSC Davin
Association « AD Fontes »	Mise à disposition ponctuelle et gratuite de salle
Association « Vaincre la Mucovicirose »	Mise à disposition ponctuelle et gratuite de salle Manifestation des virades de l'espoir
La mission locale	Partenariat pour le recrutement de professionnels
Club des « Genêts d'Or »	Mise à disposition gratuite d'équipement
Association « Spir Energie »	Mise à disposition gratuite d'équipement

b. Institutionnels



PARTENAIRES FINANCIERS ET OPERATIONNELS 2015 / 2018			
DETAIL	DETAIL	OBJET	
ETAT	Partenariat financier	Contre- partie financière des contrats aidés de type CUI, Emploi d'Avenir, Animateur Adulte relais, Fonjep.	
		Financement sur projets spécifiques de droits communs , type VVV ou CUCS.	
	Partenariat opérationnel	Agréments et accompagnement de nos Alsh	
CNAF - CAF	Partenariat financier	Prestations de Service pour centre social	
		Prestation de Service pour l'ALSH et le multi-accueil parental (halte-garderie) .	
		Financement sur projets spécifique par REAAP et CLAS	
Conseil Régional	Partenariat financier	Subvention convention cadre pour centre social	
Conseil Général 13	Partenariat financier	Subvention convention cadre pour centre social	
		Financement sur projets spécifiques	
		Prestations de fonctionnement accueil petite enfance.	
	Partenariat opérationnel	PMI	Agréments et accompagnement de nos structures « petite enfance » (MAC, Alsh)
Municipalité Aix en Provence	Partenariat financier et opérationnel	Politique de ville	Subvention convention cadre pour centre social
			Financement des actions pour secteur Daudet.
			Financement sur projets spécif de droits communs, ou CUCS.
		Service jeunesse	Financement pour ALSH et séjours
			Financement petite enfance
		Service éducation	Mise à disposition de locaux scolaires pour ALSH
			Financement des interventions en temps péri et extrascolaire + Poivre
		Services des sports et culture	Mise à disposition de locaux pour activités régulières et compétitions
			Salon des sports
			Partenariat sur manifestations ou animations culturelles (carnaval, Grande lessive, Mom'aix ...)
		CCAS	- Mise disposition le foyer repas du 3^{ème} âge pour : - L'accompagnement scolaire des élèves du Primaire et collège - Restauration des enfants du CLSH les mercredis ainsi que durant les vacances (facturés à 4.25 € par enfant) - De notre côté, mise à disposition régulière de nos locaux (dojo + salle de danse)
ECOLE DE PUYRICARD	Partenariat opérationnel	- Partenariat réciproque concernant les locaux : - Utilisation de salles de durant les vacances scolaires - Mise à disposition du dojo pour les enseignants - Projets en commun	

SUBV 2017					Rappel 2016	
		VENTILATION				
VILLE	Service politique	Subv Fonct Convent cadre		73 686,00	73 686,00	
		Complément			2 365,00	RAP 2015
		Contrat Obj jeunes		7 370,00	7 370,00	
	Service jeunesse	Fonct ALSH PUYRICARD		51 200,00	41 400,00	-
		Fonct ALSH COUTERON		19 300,00		
		SUBV COMPLEMENTAIRE ALSH	Transport mercredis PUY	13 550,00	10 251,00	
			Transports COUTERON	2 025,00		
			Accroissement places	-	4 000,00	
			Equipement Couteron	16 000,00		
		CEJ Séjours	2 séjours	5 600,00	2 740,00	
	service éducation	Poivre	10 548,00	11 108,00		
		TAP 5 postes	82 110,00	119 464,00		
		Accomp scolaire	1 000,00	1 000,00	1 000,00	
	Fonct Halte Garderie (service petite enfance)		3 500,00	7 000,00		
	TOTAL			285 889,00	280 384,00	1 000,00
						281 384,00
CNAF	Anim Globale			65 707,00	63 242,00	
CAF	Subv Fonct Convent cadre			10 648,00	9 522,00	
	PSU petite enfance			13 262,91		
	PS ALSH Puyricard			46 561,30		
	PS ALSH Couteron			4 883,76		
	TOTAL			75 355,97	9 522,00	-
ETAT	FONJEP			3 553,50	3 631,50	7 107,00
	TOTAL			3 553,50	3 631,50	7 107,00
CR PACA	Subv Fonct Convent cadre			6 530,00	6 530,00	
	TOTAL			6 530,00	6 530,00	-
C Dep 13	Subv Fonct Convent cadre			7 774,00	7 774,00	
	PS Petite enfance			1 650,00	2 100,00	
	TOTAL			9 424,00 €	9 874,00 €	- €
TOTAL				446 459,47 €	373 183,50 €	8 107,00 €
					381 290,50 €	

LES ACTIVITES DU CENTRE SOCIO-CULTUREL

I. LA FREQUENTATION

Nombre d'adhérents 2017	1 201 familles adhérentes (+ 102)
Nombre d'utilisateurs 2017	2 100 individus 1 736 usagers activités régulières (+ 281) + environ 400 personnes pour actions de lien social

L'ensemble de ces adhérents se répartissent.

- Du lundi au samedi.
- Dans 33 activités et 76 cours différents.
- Dans l'ALSH, la Halte Garderie et Accompagnement scolaire.
- Sur les temps festifs, conviviaux ou réunions d'information.

REVENUS	FAMILLES ADHERENTES					
	Rappel 2015		Rappel 2016		2017	
QF > 350 €	29	2.5 %	33	3 %	40	3.3 %
351 € < QF > 490 €	20	1.7 %	15	1.4 %	21	1.7 %
491 € < QF > 670 €	46	3.9 %	42	3.8 %	44	3.6 %
671 € < QF > 900 €	56	4.7 %	54	4.9 %	60	5 %
901 € < QF > 1000 €	17	1.4 %	18	1.6 %	24	2 %
1 001 € < QF > 1500 €	147	12.3 %	143	13 %	155	12.9 %
QF > 1 501 €	800	73.6 %	797	72.3 %	857	71.4 %
	1195		1102		1201	

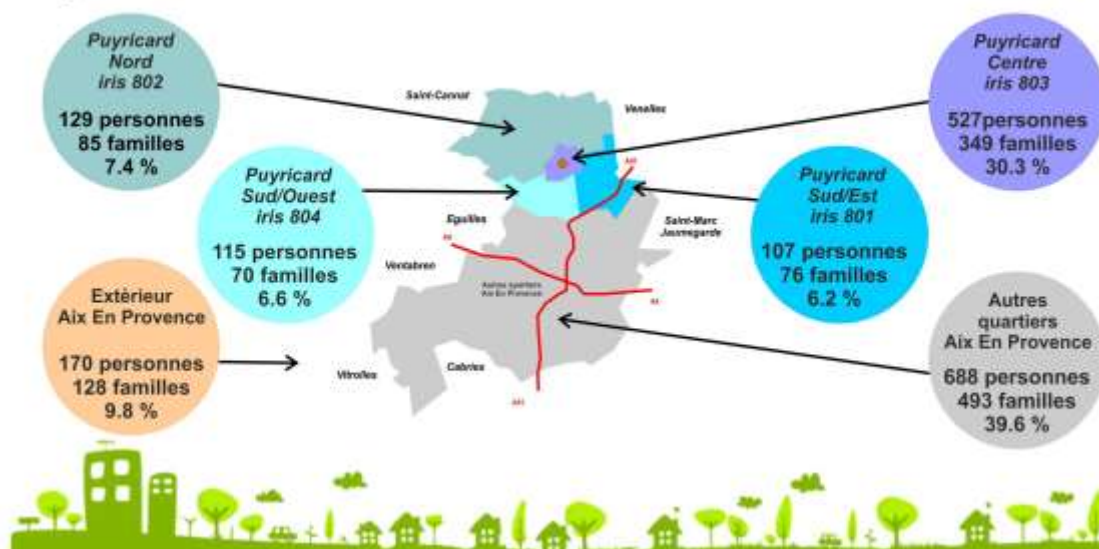
Le taux de 71.4 % de personnes avec un QF > 1 501 € ne correspond pas à la réalité, mais s'explique par le non renseignement des revenus sur la fiche d'inscription en raison de la pratique d'activités ou il n'y a pas besoin de cette donnée financière.

Toutefois, on peut constater que durant l'année 2017, le Centre Socio-Culturel ML Davin a accueilli parmi ses membres plus de 165 familles (13.6%) ayant des bas revenus (QF > 900 €), fréquentant surtout nos équipements enfance

QUARTIER DE REDIDENCE		FAMILLES ADHERENTES							
		CENTRE SOCIAL		ALSH PUY AVEC CLAE		HG PUY		ALSH COUTERON	
PUYRICARD NORD	COUTERON	27	2,2%	4	1,1%	1	3,3%	4	4,0%
	TREVARESSE	12	1,0%	2	0,5%		0,0%	1	1,0%
	Gd St JEAN	46	3,8%	9	2,4%	2	6,7%		0,0%
PUYRICARD CENTRE	VILLAGE	170	14,2%	58	15,3%	10	33,3%	2	2,0%
	ROSTOLANNE	55	4,6%	13	3,4%	1	3,3%		0,0%
	PALOMBES	61	5,1%	13	3,4%		0,0%	1	1,0%
	VILLAGE SOLEIL	63	5,2%	12	3,2%		0,0%	3	3,0%
PUYRICARD OUEST	CELONY	35	2,9%	14	3,7%		0,0%	2	2,0%
	LA CALADE	35	2,9%	18	4,8%		0,0%		0,0%
PUYRICARD EST		76	6,3%	30	7,9%	1	3,3%	5	5,0%
AUTRES QUARTIERS AIX		493	41,0%	177	46,8%	9	30,0%	78	78,0%
EXT AIX		128	10,7%	28	7,4%	6	20,0%	4	4,0%
		1201		378		30		100	

		UTILISATEURS ADHERENTS							
PUYRICARD NORD	COUTERON	41	2,4%	8	1,5%	1	3,0%	8	6,0%
	TREVARESSE	16	0,9%	3	0,5%		0,0%	1	0,8%
	Gd St JEAN	72	4,1%	13	2,4%	4	12,1%		0,0%
PUYRICARD CENTRE	VILLAGE	256	14,7%	79	14,5%	10	30,3%	2	1,5%
	ROSTOLANNE	80	4,6%	19	3,5%	1	3,0%		0,0%
	PALOMBES	95	5,5%	22	4,0%		0,0%	1	0,8%
	VILLAGE SOLEIL	96	5,5%	25	4,6%		0,0%	4	3,0%
PUYRICARD OUEST	CELONY	64	3,7%	21	3,8%		0,0%	4	3,0%
	LA CALADE	51	2,9%	23	4,2%		0,0%		0,0%
PUYRICARD EST		107	6,2%	44	8,1%	1	3,0%	5	3,8%
AUTRES QUARTIERS AIX		688	39,6%	251	46,0%	10	30,3%	104	78,2%
EXT AIX		170	9,8%	38	7,0%	6	18,2%	4	3,0%
		1736		546		33		133	

Répartition sur le territoire



II. LES ACTIVITES

A. L'ACCUEIL

L'accueil est le premier contact des usagers avec le Centre Socio-Culturel.

C'est le lieu où s'expriment les souhaits et attentes des habitants, ou adhérents directs.

Cet accueil du public de tous âges est effectué tout au long de la semaine par 3 personnes (temps partiel) qui assurent avec rigueur et professionnalisme cette mission.

Toutefois, la fonction d'accueil étant l'axe majeur du Centre Socio-Culturel, vis-à-vis de ses utilisateurs, l'ensemble de l'équipe du Centre participe à cette mission.

Ainsi, au-delà de la seule équipe du secrétariat d'accueil, l'ensemble des salariés, qui côtoient quotidiennement le public, informent, orientent et accompagnent les personnes.

Les missions :

- **Assurer l'accueil des différents publics** : Renseignement, standard, orientation et information, transmission des informations demandées
- **Assurer les tâches administratives** : Enregistrement du courrier, classement, saisie de courrier sur traitement de texte, envoi du courrier ...
- **Gestion des activités du centre socio-culturel** : Inscriptions aux différentes activités, encaissement, suivi des adhérents, listes et états de présence...
- **Diffusion de l'information interne** : Transmission d'information en direction des salariés et adhérents

La communication : Le Centre Socio Culturel est amené à communiquer régulièrement avec ses adhérents, ainsi qu'avec la population du secteur de Puyricard :

- Dans le cadre du développement de ses activités régulières
- Pour promouvoir des actions ou évènements spécifiques
- Pour consulter la population.

A ce titre divers outils de communications sont utilisés par le centre.

- Plaquette annuelle
- Affichettes ou prospectus ponctuels
- Articles de presse ou journal du CCAP
- Lettre mensuelle d'information adressée à nos adhérents par le biais d'Internet
- Adresse Facebook
- Site Internet, rénové entièrement depuis avril 2016

www.cscdavin.org
facebook.com/CSCDAVIN

B. SECTEUR ENFANCE JEUNESSE

2017 est la continuité de ce qui a été mis en place lors de l'arrivée des nouveaux rythmes scolaires sur la commune d'Aix-en-Provence, avec un passage d'une semaine de 4 jours à 4 jours ½.

- 5 animateurs recrutés en CDD sur une base de 34 heures, ont pour mission d'assurer l'animation en accueil de loisirs mais aussi d'intervenir, sur demande de la commune, durant les temps périscolaires et cantine avec la volonté de mettre en place des animations et projets d'animation poussés durant les temps de continuité scolaire.
- 4 animateurs + 1 responsable recruté en CDD sur une base de 34 heures, ont pour mission d'assurer l'animation en accueil de loisirs mais aussi d'intervenir, ainsi que l'accueil de Loisirs pause Cartable
- A compter de septembre 2017 nous avons recruté une équipe de 8 animateurs pour la nouvelle mission mise-en-place au sein des locaux de l'ALSH de COUTERON

Cette équipe permanente permet de monter des projets avec une projection à moyen ou long terme en direction de l'enfance et de la jeunesse.

1. L'ACCUEIL DE LOISIRS SANS HEBERGEMENT de PUYRICARD (A.L.S.H)

L'Accueil de loisirs fonctionne les mercredis et pendant les vacances scolaires, c'est un lieu d'accueil éducatif et de loisirs pour les enfants âgés de 3 à 17 ans.

Il est agréé par la Direction Départementale de la Cohésion Sociale (DDCS) comme structure d'accueil collectif de mineurs.

Pour les enfants âgés de 3 ans, nous bénéficions d'un agrément spécifique délivré par la Protection Maternelle Infantile.

La continuité des actions mises en place pour donner suite à la réforme des rythmes scolaires :

- ***L'ouverture de l'accueil les mercredis matin***

Nous avons voulu continuer d'ouvrir notre accueil de loisirs le mercredi matin pour les enfants qui sont dans les écoles privées. Cela représente en moyenne quinze enfants par mercredi avec deux animateurs mobilisés.

- ***Le ramassage des enfants sur les écoles environnantes***

Nous avons été missionnés par la ville d'Aix pour organiser un ramassage dans les écoles du secteur. 4 groupes scolaires sont concernés :

- Un ramassage pédestre est mis-en-place pour aller récupérer les enfants des écoles Jean MAUREL et Eugène BREMOND. 32 enfants en moyenne et 5 animateurs mobilisés.
- Un ramassage en car est organisé pour récupérer les enfants des écoles de CELONY et des PLATANES. 25 enfants en moyenne et 4 animateurs missionnés.

- ***La professionnalisation des animateurs***

La réforme nous a permis d'étoffer les missions de nos animateurs en jumelant les heures de travail en accueil de loisirs et celles des temps de surveillance cantine et périscolaires dans les écoles du secteur. Nous avons réussi à proposer des contrats 34 heures à la plupart de nos animateurs. Deux animateurs ont obtenu en CDI en septembre 2016.

- ***Une fréquentation en hausse les mercredis après-midi***

La réforme a eu un effet positif sur la fréquentation des enfants les mercredis après-midi. Une vingtaine d'enfants de plus en moyenne.

a. Les Activités proposées sur l'année 2017

• Les projets sur l'année.

- **APM** (Animation Provençale Multisports) : Nous travaillons en étroite collaboration avec l'association APM (Animation Provençale Multisports) au travers de stages sur une semaine mais aussi de séances ponctuelles. APM propose aux enfants des sports du monde entier, bien souvent méconnus et rares (Unihockey, Kickball, FloorBall,...). Les enfants peuvent ainsi s'ouvrir sur d'autres cultures et d'autres façons de pratiquer le sport. Des séances de Laser Ball et d'Archery-Tag dans la forêt sont aussi proposées pour les plus grands durant les périodes de vacances scolaires.
- **La Ludothèque Cerf-volant de Puyricard** : Nous avons un abonnement à la ludothèque de Puyricard où nous pouvons emprunter de nombreux jeux et aussi aller en découvrir sur place. La Ludothèque possède des jeux rares et innovants, ils sont classés par thème, les animateurs peuvent ainsi trouver des jeux qui correspondent à l'univers qu'ils désirent mettre en place sur les vacances à l'accueil de loisirs.

L'équipe d'animation s'est concentrée sur de nombreux projets durant l'année 2017. Nous les détaillons ainsi :

Les projets culturels

- Visite animée du Château de la Barben
- Visite des Jardins et du Musée de Salagon
- Parc Alexis Gruss
- Club 361°
- Hôtel de Gallifet Art Center

Les projets sur l'environnement : Eco-musée de la forêt à Gardanne

Les projets loisirs et détente

- Kermesse
- Structure gonflable sur le centre
- Initiation au Hockey

Les sorties :

- Parc Aoubré (Accrobranche, animaux, sentier des papillons)
- Parc Légend'aire
- Sortie Marineland
- Sortie Parc Animalier du Verdon
- Sortie Plan d'eau des Vannades
- Sortie Centre Aquatique de Venelles
- Sortie Corbi Parc
- Sortie Aquarium et Planétarium de Montpellier
- Bowling
- Cinéma

• Les thèmes durant l'année :

Chaque semaine de vacances, des thèmes sont mis-en-place par l'équipe d'animation. Ces thèmes donnent l'orientation des animations proposées sur la semaine :

- Les Aventuriers & Explorateurs
- Les Pirates
- Les Jeux Olympiques
- Le Safari
- Le Fantastique
- Le Tour du Monde
- Le Voyage dans la Voie Lactée
- Arts & Spectacles
- Le Printemps Enchanté
- Ateliers au Choix
- Sciences et Magie
- Les Goûts et les Couleurs
- Sortilège d'Automne

- **Les stages à la semaine :**

Durant les petites vacances et l'Été, des stages sont adressés aux enfants du centre de Loisirs. Ils sont programmés à la semaine.

Stages 3 - 5 ans

- **Stage Sport et Motricité** (*hiver 2017*)
- **Création d'instruments de musique en éléments de récupération** (*hiver 2017*)
- **Stage Multi-âge Mosaïque** (*Toussaint 2017*)
- **Stage Poney** (*Été 2017*)
- **Stage Eveil des Sens** (*Été 2017*)
- **Stage Sportif** (*Été 2017*)
-

Stages 6 – 8 ans

- Sortilège d'Automne **Stage Multi-âge Mosaïque** (*Toussaint 2017*)
- **Stage Sport & Magie (Été 2017)**
- **Stage Poney** (*Été 2017*)
- **Stage Arts du Cirque** (*Été 2017*)
- **Stage Bien-Être** (*Été 2017*)

Stages 9 - 12 ans

- **Stage Sports & Arts de rue** (*slackline, parcours, trottinettes, skate, échasses urbaines, graph, lightpainting & jump 2 Fly*) (*printemps 2017*)
- **Stage Numérique & Loisirs** (*réalisation d'un mini film 3D en stop motion le matin & sorties loisirs l'après-midi*) (*printemps 2017*)
- **Stage Réalisation d'un Court-Métrage d'animation** (*Toussaint 2017*)
- **Stage Multi-âge Mosaïque** (*Toussaint 2017*)
- **Stage Sport & Magie** (*Été 2017*)
- **Stage Voile** (*Été 2017*)
- **Stage Cirque** (*Été 2017*)
- **Stage Scientifique et sportif** (*Été 2017*)

- **Deux Séjours**

- **Un séjour à St-Michel L'Observatoire**, au centre d'Astronomie, a été organisé pour 16 enfants accompagnés de 2 animateurs BAFA. 5 jours et 4 nuits pour ce séjour avec comme thématique principale l'Astronomie. Les activités proposées ont été celles-ci : Séances de Planétarium, Construction de micro-fusées, Visite de l'Observatoire de Haute-Provence, Tir à l'Arc, Piscine et veillées « lecture du Ciel »
- **Un séjour à AUZET**, dans le centre d'hébergement **de la Fontaine de l'Ours** avec pour thématique « Musique et Environnement ». Ce séjour était proposé pour 12 enfants âgés de 4 à 6 ans encadrés par 2 animatrices BAFA.
Au programme : Ateliers Musiques, Land'Art, Balade en Calèche, Visite du Parc des Rennes et des Bisons, mini-randonnées, ...

b. Les Perspectives pour 2018

- **Réforme des rythmes scolaires :** A partir de septembre 2018, la réforme des rythmes scolaires prendra fin et nous allons revenir sur Aix-en-Provence à la semaine des 4 jours avec un mercredi vacant.
L'accueil de loisirs du mercredi sera à nouveau ouvert toute la journée pour tous les enfants, écoles privées comme écoles publiques, il n'y aura plus de ramassage. Il sera considéré comme un temps extrascolaire, ce qui permettra d'engager à nouveau des animateurs à la vacation, en Contrat d'engagement éducatif, ce que nous ne pouvions plus faire sur du mercredi déclaré en périscolaire.

Nous allons ainsi vivre un premier semestre dans la continuité des actions menées en 2018, puis un second semestre avec une diminution des besoins en nombre d'heure de travail des animateurs car la mission de ces derniers dans les écoles s'arrêtera. Seuls les animateurs missionnés pour le dispositif « Pause Cartable » continueront à avoir un nombre d'heure proche des contrats actuels.

- **Nouveaux locaux pour la restauration :** Suite à un contrôle PMI, mais surtout d'une volonté municipale de mettre fin à la mise à disposition des locaux du CCAS pour la prestation repas de l'ALSH de Puyricard, la municipalité envisage de nous mettre à disposition le réfectoire, et la cantine de l'école Maurel
- **Pour « Pause Cartable »** justement, nous voulons agrandir le nombre de places alloué à ce dispositif. Nous voulons passer de 50 places avec 4 animateurs à 70 et 5 animateurs. La contrainte des locaux reste notre principale limite, l'objectif est donc de libérer au mieux les salles de notre centre socio-culturel aux horaires voulues et d'obtenir des accords de locaux scolaires et municipaux supplémentaires ou d'élargir leur créneau horaire afin d'accueillir les enfants dans les meilleures conditions possibles.
- **Le projet du Savoir et Vivre Ensemble** sera porté par nos animateurs en 2018 avec la volonté d'axer notre travail sur la tolérance et la perte des préjugés.
Au niveau de l'accueil de loisirs, nous voulons expliquer aux enfants la laïcité et son histoire, organiser des jeux basés sur la citoyenneté, illustrer par des photos et organiser une exposition mettant en relief les préjugés et leur non-sens, réaliser un reportage avec la parole d'enfants et d'adultes.

2. L'ACCUEIL DE LOISIRS SANS HEBERGEMENT de COUTERON (A.L.S.H)

En accord avec la ville, nous avons repris la gestion de l'accueil de loisirs de Couteron le 1er septembre 2017.

L'Accueil de Loisirs est situé au cœur du hameau de Couteron, à côté de Puyricard sur les hauteurs d'Aix-en-Provence-en-Provence d'où l'on peut apercevoir la Sainte Victoire. Le cadre y est rural avec sa grande bâtisse de 332 m² et son long terrain herbé tout en pente. Il est aménagé d'un terrain de sport et de structures de jeu.

Cette espace de vie en pleine nature est l'occasion d'un dépaysement pour les enfants de la ville d'Aix et un retour à certaines valeurs comme le respect de la nature, la notion d'éco-citoyenneté et l'apprentissage de l'agronomie.

Il s'agit donc, à nos yeux, d'une entité bien à part. Il n'était ainsi pas question de copier et coller ce que nous faisons à Puyricard mais bel et bien de porter deux projets différents.

- **Le Fonctionnement :**

L'accueil de loisirs de Couteron est ouvert les mercredis et vacances scolaires, ses locaux sont entièrement dédiés à l'accueil des enfants (pas de partage d'activité)

Son mode de fonctionnement est le suivant :

L'accueil est ouvert de 7h45 à 18h30

- Tous les mercredis durant l'année scolaire. (matin : écoles privées / après-midi : écoles publiques avec ramassage à 11h30)
- Toutes les petites vacances (excepté Noël)
- Le mois de juillet et 2 semaines au mois d'août

L'accueil sera fermé :

- Les jours fériés
- Les deux semaines des vacances de Noël
- 3 semaines en août (réouverture la dernière semaine d'août)

• **L'équipe pédagogique de Couteron :**

- La directrice, Mme Julie MORISOT diplômée BPJESPS
- Une équipe de 8 animateurs BAFA ou BAFA stagiaires sensibles aux valeurs éco-citoyennes recherchées.
- Un coordinateur DEJEPS qui fait superviser les deux accueils de loisirs, Puyricard et Couteron

• **Les Actions :**

Dans un premier temps, nous avons continué le même fonctionnement global que nos prédécesseurs afin de ne pas perturber les familles habituées.

Le but étant d'observer les forces et faiblesses de ce fonctionnement et d'y apporter les changements nécessaires pour améliorer le service aux familles.

Les objectifs du premier trimestre ont été :

- Le recrutement de l'équipe pédagogique avec comme qualité souhaitée des personnes ayant des connaissances et ou de l'expérience sur l'écocitoyenneté et l'environnement.
- Diffusion de l'information aux familles : changement de gestionnaire et mis-en-place du système d'inscription ainsi que son calendrier
- Création de la programmation sur le logiciel de gestion
- Faire fonctionner le système du ramassage, avec en amont le repérage du trajet réel, la prise de contact avec les directeurs d'école par notre équipe, et attribution par école d'un référent.
- Aménagement de l'espace et des locaux : Intervention des agents mairie : peinture extérieure et intérieure, mis en place d'un grillage en haut de la pente, rebitumer, électricité
- Par nous-même : évacuation de tous les débris, élagage : Réaménagement des locaux : bureau de la direction déplacé, création d'une nouvelle salle d'activités, réorganisation des espaces de vie.
- Remise en fonctionnement du potager : Durant les vacances de Toussaint, l'équipe d'animation et les enfants ont fait vivre à nouveau le potager.
Nous avons mélangé deux terres différentes avec du terreau puis nous avons ajouté du fumier pour pouvoir hiverner notre sol et que la terre soit fertile dès les beaux jours.

• **La Fréquentation :**

L'Accueil de Loisirs Sans Hébergement de Couteron peut recevoir jusqu'à 100 enfants âgés de 3 à 13 ans sur les temps extra-scolaires.

Tranche d'Âge	Nombre d'enfants
De 4 à 5 ans	35 places
Moyens (de 6 à 9 ans)	40 places
Grands (de 10 à 13 ans)	25 places

Nous avons en moyenne pour le premier trimestre 66 enfants présents les mercredis et 38 enfants présents durant les vacances de toussaint sur la structure.

- **Les projets pour l'année en cours**

- **Activité bricolage :** Les enfants encadrés par les animateurs, pourront construire des boîtes de tri sélectif, des cabanes à oiseaux, un panneau avec les légumes par saison, et bien d'autres réalisations afin d'améliorer la vie du centre ou repartir chez soi avec une belle activité.
L'activité se déroulera dans une salle spécialement aménagée, avec les établis et le matériel nécessaire pour bricoler.
- **La cuisine :** Nous envisageons de transformer l'ancienne cuisine du bâtiment en véritable espace **d'atelier cuisine** pour les enfants. Cet espace réaménagé sera l'occasion de plonger les enfants dans des conditions très réalistes de professionnels.
Les enfants pourraient se servir des légumes cultivés dans le jardin pédagogique ainsi que des plantes aromatiques pour la réalisation de leurs mets. Les animateurs insisteront sur les normes d'hygiène (charlotte et gants). Les enfants assisteront au tri sélectif, recyclage de boîtes plastiques et conserves, ainsi que les épluchures de légumes, coquilles d'œufs et autres déchets pour le compost.
Possibilité de faire appel à des intervenants.
- **Le compost et tri sélectif :**
Près du potager, mise-en-place des bannettes de tri sélectif et un bac à compost.
Cet espace sera en lien direct avec les ateliers « cuisine » puisque les enfants trieront leurs déchets.
Le compost servira ensuite au jardinage.

- **Les Difficultés rencontrées :**

- Le recrutement de l'équipe a été difficile au vu de l'urgence, l'emplacement de la structure ainsi que le cursus des animateurs recherchés qui doit correspondre au projet pédagogique de Couteron.
- Le réaménagement des salles et la réorganisation de l'accueil de loisirs a demandé beaucoup d'investissement humain et financier en peu de temps
Les locaux ne sont pas adaptés pour accueillir les 3 ans mais nous y travaillons.
- De nombreux problèmes avec le circuit de car ont été rencontrés, principalement sur le ramassage des mercredis (retard des cars, mauvais arrêts, etc...).
- Les repas : des livraisons ont subi du retard obligeant à prendre en charge tous les enfants sur un seul service.
- L'annonce par la ville de la prise en charge à nos frais des fluides (gaz, électricité, ...) et entretien des appareils servant au repas cantine (frigo, four).
- L'incertitude concernant septembre 2018 : La question des rythmes scolaires et l'éventuel retour aux 4 jours entraîneront obligatoirement une transformation du fonctionnement de l'ALSH de Couteron à partir de septembre 2018. Le circuit de ramassage risque de se transformer les mercredis et la fréquentation risque de changer à ce moment-là.

3. PAUSE CARTABLE

Pause Cartable a vu le jour le 1^{er} septembre 2016. Ce projet émerge d'un besoin des familles à ce qu'il existe une diversité d'accueil, en dehors de l'enceinte de l'école, des enfants durant les temps périscolaires.

Les modalités d'inscription, de fonctionnement ont donc été mises-en-place dès le mois de juin pour les familles, ainsi que le projet pédagogique renseignant sur les orientations éducatives données à ce projet.

a. Fonctionnement

Pause Cartable fonctionne le lundi, mardi, jeudi et vendredi après l'école, de 15h45 à 18h30.

La DDCS (Direction Départementale de la Cohésion Sociale) légifère l'encadrement des accueils périscolaire, à savoir maximum 1 animateur pour 14 enfants âgés de moins de 6 ans et 1 animateur pour 18 enfants âgés de plus de 6 ans.

Nous avons donc décidé en accord avec la DDCS d'ouvrir 52 places d'accueil :

Tranche d'âge	Nombre de places	Nombre d'animateurs
4 à 5 ans	20 places	2
6 à 12 ans	34 places	2

4 animateurs encadrent donc la Pause Cartable.

La Pause Cartable commence par la récupération des enfants dans deux groupes scolaires : Maurel et Bremond.

Le projet d'animation englobe plusieurs projets d'activités aussi bien sportives que manuelles, ainsi que des projets d'animation avec une thématique bien définie sur une plus longue période.

Le temps d'accueil périscolaire se prolonge jusqu'à 18h30 pour que les parents n'aient pas de concession à faire sur leur vie professionnelle.

Le programme d'animation est élaboré pour chaque trimestre durant des réunions d'équipe pédagogique.

Le temps périscolaire est constitué en plusieurs parties.

- 15h45-16h10 : Ramassage pédestre des enfants dans les Ecoles MAUREL et BREMOND
- 16h10-16h30 : Goûter, moment convivial
- 16h30-17h30 : Activités mise en place sportives et manuels
- 17h30-18h30 : Atelier d'accompagnement des enfants dans leur apprentissage (mini activités ludiques et pédagogiques).

Départ personnalisé et échelonné des enfants accueillis par leur famille ou emmenés dans les diverses activités du centre social culturel Marie Louise Davin par les animateurs (sport, musique, Arts Plastiques, etc...).

Un pont vers les activités sportives et culturelles que propose le centre social est aussi assuré par les animateurs.

b. La fréquentation

Pour ce premier trimestre, 49 enfants en moyenne participent à la Pause Cartable quotidiennement. Malgré une très forte demande des familles du quartier, et même des écoles périphériques, le nombre de place a été volontairement limité à 54 en raison des locaux disponibles durant ce temps du soir.

c. Le programme

• Programme du 1^{er} semestre 2017

THEME PRINCIPAL	« LE MONDE RICHE DE SES DIVERSITES »		
THEMES SECONDAIRES	- Le Monde et la France : une Mosaïque Culturelle. - Le vivre ensemble face à cette diversité. - Voyage autour du monde. - Place et droits des enfants.		
ACTIVITES PROPOSEES	- Découverte des sports d'ailleurs. - Activités manuelles. - Lecture et contes. - Activités éducatives sur des thèmes de société (Droits des enfants, Code de la route, la tolérance et le racisme ...)		
4ème Trimestre 2016		1er Trimestre 2017	2ème Trimestre 2017
Cycle 1 : Sept / Oct : 5.5 sem Les Amériques		Cycle 3 : Janv / Fev : 6 sem L'Europe	Cycle 5 : Mai / Juillet : 11sem l'Afrique
Cycle 2 : Nov / Dec : 6.5 sem L'Océanie		Cycle 4 : Mars / Avril : 6 sem L'Asie	
Projet de travail sur diverses fêtes traditionnelles ou événements			
- Fête des Grands-Pères - Halloween - Noël		- Mardi-gras - Fête des Grands-Mères - Pâques	- Fête de Mères - Fête des Pères

• Programme du quatrième trimestre 2017

Le thème de cette année scolaire est : Les droits de l'enfant
Le programme de ce trimestre est le suivant :

PERIODES	PRIMAIRE MATERNELLE	
Sept décembre 1^{er} trimestre	Thème général Droit de l'enfant - L'enfant et la famille Activités : Arbre généalogique /activité sportive autour du thème - Santé Activités : initiation sur les premiers secours/activité sportive autour du thème/ théâtre. - Protection Activités : pourquoi mets on des règles dans la vie en général. (Débats.) / activité sportive autour du thème - Loisirs et éducation Activités : les différentes éducations dans les différents pays/ activité sportive autour du thème - Justice Activités : un enfant peut-il être protégé et pourquoi/ activité sportive autour du thème - Handicap Activités : fiche représentant les différents handicap et l'explication autour des débats/ activité sportive autour du thème	
Déroulement	3 jours par semaine activité sur le thème + débat+ jeux sportifs	1 jour par semaine activité de loisirs (hors thème)

d. Les difficultés rencontrées

Une des difficultés principales de ce dispositif est la répartition des enfants dans les différents locaux alloués et disponibles durant cet accueil.

Les animateurs doivent sans cesse composer avec les salles disponibles selon les jours et les heures pour répartir les deux groupes d'enfants de Pause Cartable et organiser le programme prévu. Quand il pleut cela devient encore davantage difficile.

Si le Foyer repas nous a été accordé assez facilement par le CCAS, nous nous sommes vu refuser catégoriquement les locaux scolaires de l'école MAUREL qui sont pourtant alloués les mercredis et vacances pour l'accueil de loisirs et qui restent vacants durant le temps Périscolaire Mairie.

Autre difficulté liée probablement aux mêmes raisons, le refus d'accès en interne à l'école MAUREL.

Les animateurs sont obligés de faire le tour par l'extérieur de l'école pour aller chercher et ramener les enfants au centre social, alors que l'accès interne est bien moins dangereux et, encore une fois, accordé les mercredis pour l'accueil de loisirs.

e. Les Perspectives pour 2018

Les objectifs vont concerner plus précisément le fonctionnement à partir de septembre 2018.

- **Augmentation de la capacité d'accueil** : Projet d'agrandir le nombre de place afin de satisfaire la demande et les familles. L'objectif serait de monter à 70 places ouvertes et 5 animateurs.

- **Obtenir plus de locaux pour accueillir ces enfants.**

Si notre structure peut essayer de planifier différemment les attributions de ses propres salles en interne durant le temps d'accueil Pause Cartable pour optimiser les espaces disponibles, il n'en reste pas moins qu'il manquera des salles et créneaux de libre.

Il faudra donc essayer d'obtenir, avec l'accord de la municipalité des locaux scolaires supplémentaires.

- **Modification des horaires :** Le retour en arrière par la municipalité en ce qui concerne la réforme des rythmes scolaires, et le retour de la semaine à 4 jours influera obligatoirement sur l'organisation de la Pause Cartable. Notre volonté est de continuer ce dispositif quitte à changer les horaires d'accueil et le déroulement type. Nous allons décaler l'heure de départ du dispositif à 16h30 avec toujours un ramassage dans les écoles et finir à 18h45.

3. LE SECTEUR JEUNES

Démunis d'un réel accueil de jeunes avec un espace consacré, nous accueillons toute de même depuis plusieurs années, les adolescents grâce à notre agrément de l'accueil de loisirs pour les 12-17 ans.

Durant les vacances scolaires, nous leur proposons des stages à la semaine avec une thématique et également des séjours en période estivale.

Nous avons un agrément attribué par la DDCS de 20 places pour les mercredis et vacances scolaires.

Un noyau dur d'adolescents participe régulièrement aux activités proposées à un tarif à la semaine très attractif.

a. Les activités proposées :

- **Stages à la semaine :** Les stages proposés pour les 13 – 16 ans ont été
 - **Stage Loisirs en Soirée**
Avec Archery Tag, Bowling, kart, trampolines (urban jump), Laser Ball et Soirée Karaoké (*Hiver 2017*)
 - **Stage Sports & Arts de rue :** slackline, parcours, trottinettes, skate, échasses urbaines, graph, lightpainting & jump 2 Fly (*printemps 2017*)
 - **Stage Loisirs :** Graph, Sponge Ball, Accrobranche, Laser Game, Karting, Parcours en Falaise Canyon Sec et Baignade à la plage (*Eté 2017*)
 - **Stage Voile** (*Eté 2017*)
 - **Stage Nautique & Baptême de Plongée** (*Eté 2017*)
 - **Stage Sportif et Scientifique** (*Eté 2017*)
- **Un Séjour : Séjour à Orcières,** dans le centre d'hébergement des « Jalabres » sur 5 jours et 4 nuits avec deux animateurs encadrants. Les activités programmées ont été : VTT, Rafting, Piscine et Patinoire ainsi que de nombreux jeux et veillées orchestrés par les animateurs.

b. Les perspectives

La génération d'adolescents précédente étant partie, nous devons séduire une nouvelle génération d'adolescents. Pour ce faire, nous avons décidé, depuis les vacances de Toussaint, de donner plus de liberté aux stages proposés en donnant la possibilité aux jeunes de s'inscrire pour la ou les activités qu'ils souhaitent et cela a fonctionné sur cette période de vacances. Nous allons donc continuer en ce sens.

Depuis septembre 2015, la mairie a attribué entièrement à notre centre social le préfabriqué que l'on partageait auparavant avec les diverses associations de Puyricard. Cette attribution exclusive nous donne une salle supplémentaire et nous ouvre des possibilités nouvelles.

La perspective d'y consacrer un accueil de jeunes est à prendre en compte sérieusement.

L'accueil de jeunes devra tout de même remplir certaines conditions, notamment au niveau de son temps d'ouverture, pour obtenir un agrément et des subventions nécessaires à sa mise en place et son fonctionnement.

Il faudra prendre en compte le fait que l'animateur consacré à cet accueil ne pourra plus assurer les temps périscolaires et ALSH aux mêmes heures.

Le coût que représente ce poste et le fonctionnement global de l'accueil est donc à budgétiser au préalable afin de déterminer sa viabilité.

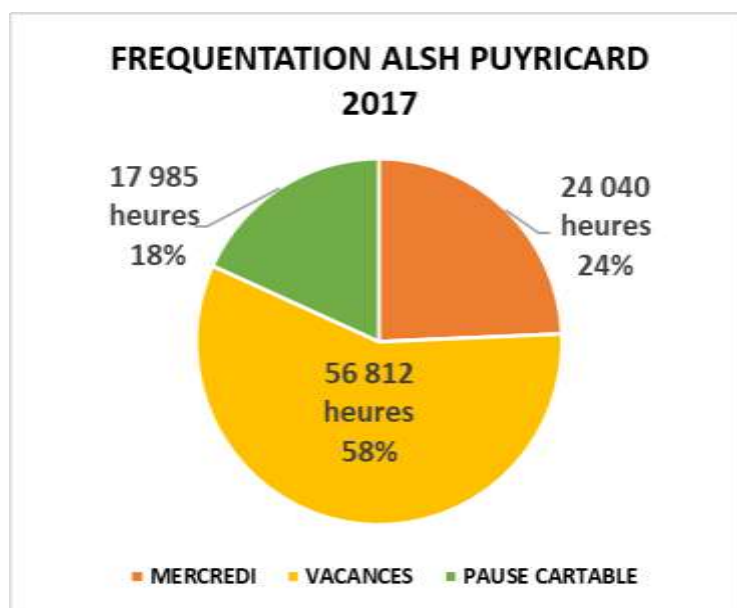
4. STATISTIQUES DE FREQUENTATION ALSH ENFANTS ET ADOS

	CENTRE DE LOISIRS DE PUYRICARD				CENTRE DE LOISIRS DE COUTERON			
	FAMILLE ADHERENTES		ENFANTS		FAMILLE ADHERENTES		ENFANTS	
Coef 1 < 350	21	5,56%	28	5,13%	5	5,00%	10	7,52%
351> Coef 2 < 490	12	3,17%	15	2,75%	4	4,00%	5	3,76%
491> Coef 3 < 670	26	6,88%	34	6,23%	9	9,00%	12	9,02%
671> Coef 4 < 900	34	8,99%	51	9,34%	9	9,00%	11	8,27%
901> Coef 4 bis < 1000	14	3,70%	23	4,21%	6	6,00%	9	6,77%
1001> Coef 5 < 1500	82	21,69%	106	19,41%	26	26,00%	31	23,31%
Coef 6 < 1501	189	50,00%	289	52,93%	41	41,00%	55	41,35%
	378		546		100		133	
Bas revenus (Coef < 900)	173 familles		232 enfants		27 familles		38 enfants	

Heures / année	Année 2017		Année 2016	
	- 6 ans	6 à 17 ans	- 6 ans	6 à 17 ans
Nbre jours ouverture De janvier à Décembre	103 jours ALSH		104 jours ALSH	
Mercredis scolaires	8 920	15 120	8 042	14 528
Petites Vacances	9 849	13 753	9 519	16 258
Grandes vacances	12 040	21 170	12 512	20 785
Périscolaire	4 287	13 698	1 727	4884
TOTAL PAR AGE	34 984	63 854	31 800	56 455
TOTAL GENERAL	98 838		88 255	
Evolution en %	+ 12%		+16.9 %	
	+ 9.5 %	+12.5 %	+4.79 %	+25.4 %

Fréquentation ALSH PUYRICARD 3 – 17 ans			
2017		2016	
Total Familles	378 (+ 1)	Total Familles	377
Total Enfants	546 (-19)	Total Enfants	565
Garçons		Garçons	324
Filles		Filles	241

La mise en place de l'accueil Pause cartable permet une augmentation du nombre d'enfant et de la fréquentation de l'accueil de loisirs durant l'année 2017



Heures / année	Année 2017		Année 2016	
	- 6 ans	6 à 17 ans	- 6 ans	6 à 17 ans
Nbre jours ouverture De janvier à Décembre	24 jours ALSH		104 jours ALSH	
Mercredis scolaires	2 620	4 005		
Petites Vacances	1 762	1 810		
Grandes vacances				
Périscolaire				
TOTAL PAR AGE	4 382	5 815		
TOTAL GENERAL	10 197			

Fréquentation ALSH COUTERON 3 – 17 ans			
Dernier Trim 2017		2016	
Total Familles	100	Total Familles	
Total Enfants	133	Total Enfants	
Garçons	67	Garçons	
Filles	66	Filles	

4. L'ACCOMPAGNEMENT SCOLAIRE

a. Fonctionnement

L'accompagnement scolaire se fait dans les locaux du foyer repas du 3^e âge géré par le CCAS, de 17h00 à 18h30.

Il est consacré depuis la rentrée de septembre 2016, uniquement aux collégiens. Avant cette période, les élèves de l'élémentaire pouvaient en bénéficier.

Il permet d'imposer un cadre de travail idéal (calme, personnel compétant) et il donne à l'élève la possibilité de se faire aider dans ses devoirs et ses méthodes d'apprentissage en le menant progressivement vers l'autonomie.

Il se fait avec la participation d'un bénévole, sous la responsabilité du coordinateur enfance et jeunesse.

Les objectifs sont les suivants :

- Contribuer à la réussite scolaire de l'enfant
En permettant aux enfants de bénéficier d'une aide individualisée sur les notions et apprentissages non acquis.
- Orienter l'enfant et le soutenir dans les méthodes personnelles d'apprentissage
En lui apportant des outils complémentaires à ceux enseignés dans le milieu scolaire : jeux ludiques, méthodes variées.
- Guider l'enfant vers une autonomie de travail
Apprendre aux enfants à mettre en application les méthodes de travail transmises au fil des séances, leur apprendre à gagner du temps. Valoriser l'enfant.
- Favoriser l'apprentissage en collectivité
Renforcer l'entraide entre les enfants en faisant des groupes de travail. Leur apprendre le respect des autres enfants et de leur rythme d'apprentissage.

b. La fréquentation : 4 collégiens inscrits. 1 bénévole

c. Les difficultés

Les nouveaux rythmes scolaires et le dispositif Pause Cartable nous montre qu'il y a une forte demande sur de l'aide aux devoirs concernant les enfants de l'élémentaire. En ce qui concerne les collégiens, ils sont avec les années de moins en moins nombreux nous poussant à nous interroger sur la nécessité de continuer l'accompagnement scolaire, tout du moins sous sa forme actuelle.

d. Perspectives pour 2018

Jusqu'au mois de juin 2018, nous continuerons à proposer l'accompagnement scolaire uniquement aux collégiens, le nouveau dispositif « Pause Cartable » venant se substituer à ce que nous proposons aux élèves de l'élémentaire.

A partir de septembre 2018, nous réfléchissons à corriger la formule actuelle car elle ne touche plus assez de collégiens sous sa forme actuelle.

5. ANIMATIONS PERISCOLAIRES

a. Fonctionnement

- **Les animations périscolaires :**

Depuis la rentrée de septembre 2014 La commune d'Aix-en-Provence a mis en place les nouveaux rythmes scolaires.

Les élèves finissent dorénavant l'école à 15h45 les soirs de semaine et 11h30 le mercredi matin. Un nouvel aménagement a ainsi été mis en place de 15h45 à 16h30 avec un dispositif de continuité scolaire (aide aux devoirs), puis une garderie de 16h30 à 17h45 pour les enfants dont les parents travaillent encore avec des animations et jeux ponctuels.

Depuis cette date, notre structure a participé à l'encadrement de ce nouveau dispositif, en affectant

- 8 animateurs pour la surveillance du temps méridien (11h30 à 13h30) et le temps Périscolaire (15h45-17h45) des 4 écoles du plateau de Puyricard (Brémond, Maurel, Celony, et les Platanes) durant le premier semestre 2017
- 5 animateurs dans ces mêmes écoles durant le 4^{ème} trimestre de l'année, suite à une réduction nombre d'animateurs liée au projet de redéploiement de nos animateurs sur l'ensemble du territoire Aixois

En contrepartie de cette mission de 16h hebdomadaires en semaines scolaires, la municipalité s'est engagée à financer ces postes à hauteur de 14 000 € / an. A ce titre, nous recrutons des animateurs polyvalents sur des temps partiels de 28 à 33h / semaine,

- **Les animations périscolaires « Poivre » durant le temps méridien :** Notre structure participe à l'encadrement de ce dispositif d'animation , en affectant contre subventions, 3 techniciens d'activités en Théâtre, relaxation et Arts Plastique, pour encadrer des activités durant 35 semaines scolaires.

	Temps méridien		Soirs
	Animations	« Poivre »	
1 ^{er} semestre	8 animateurs	3 intervenants	8 animateurs
Dernier Trimestre	5 animateurs	133 enfants	5 animateurs
Nombre écoles	5 écoles	3 écoles	5 écoles

b. Les difficultés

Ce projet pose les problèmes suivants :

- Compte tenu de ces contingences.
Le projet de redéploiement géographique sur l'ensemble du territoire aixois tel qu'il nous a été présenté, sans aucune concertation préalable, a entraîné une réduction du nombre d'animateurs intervenant dans les écoles.
Pour la saison prochaine, la municipalité envisage de réduire le financement de ce partenariat, en réduisant le nombre d'intervenant. Face à ces nouvelles mesures et aux restrictions budgétaires qui y sont liées, notre objectif de professionnalisation des emplois, tel que nous l'avons évoqué précédemment, ne peut plus être envisagé pour notre Centre.
En l'absence de subventions suffisantes pour équilibrer le coût des postes d'encadrement l'usage de ce type de contrat, avec une aide à l'embauche, reste un passage obligatoire pour nos associations.
Mais qu'advierait-il de cet équilibre précaire si, comme par le passé, ce dispositif d'aide à l'embauche venait à être supprimé, et si le gouvernement revient sur les nouveaux rythmes scolaires ?

6. PERSPECTIVES GENERALES DU SECTEUR ENFANCE JEUNESSE

Ces nouvelles orientations qui entraînent une diminution de nos subventions à venir, se rajoutent aux difficultés de fonctionnement que connaissent déjà nos centres sociaux dans la gestion des ALSH, **secteur largement déficitaire pour nos structures**, comme nous vous l'avons déjà signalé à de nombreuses reprises, à savoir :

- Interdiction d'utiliser le dispositif des Contrats d'Engagement Educatif pour les jours de fonctionnement en périscolaire, entraînant un fort accroissement des charges de personnel.
- Diminution de la subvention de fonctionnement CEJ de nos ALSH depuis 2014.

- Pérennisation du financement inégal des ALSH des diverses structures associatives Aixoises (ALSH subventionnés dans le cadre du CEJ, ALSH gérés par « appel à projet » ou passation de « marché public ») .
- Retard de versement des subventions de fonctionnement ainsi que de la compensation financière de certains services supplémentaires demandés par la municipalité (ex : ramassage du mercredi) obligeant notre association à effectuer une nouvelle avance de trésorerie.
- Evolution régulière des financements liés à certaines missions spécifiques, nous empêchant de nous projeter à long terme, et de s'engager sur un processus de recrutement en CDI de nos animateurs.

Il faut toutefois préciser que l'augmentation de la fréquentation a entraîné une augmentation directe des ressources propres de ce secteur (participation des familles + PS Caf).

A ce titre, face aux difficultés que nous connaissons, Le collectif des centres sociaux a sollicité un RV, avec Mme le Maire et les élus concernés par ces activités, afin de faire un point sur l'avancée des réponses envisagées par la municipalité pour répondre à ces problématiques.

Mr le président a détaillé dans son rapport moral les récentes avancées positives annoncées par la municipalité

C. SECTEUR PETITE ENFANCE

Le multi accueil parental : « le jardin d'éveil » est un espace de jeux accueillant 15 enfants par matinée, âgés entre 12 mois (marche acquise) et 3 ans. Il est géré et animé par une éducatrice de jeunes enfants ainsi que de deux parents qui à tour de rôle assurent une permanence.

1. Objectifs

L'éducatrice a pour mission, en relation étroite avec les parents, de soutenir, d'accompagner et rassurer les enfants dans l'apprentissage de la séparation.

La socialisation des enfants est un des objectifs à atteindre, afin de les préparer à l'entrée à l'école maternelle.

C'est à travers le jeu que les enfants vont s'exprimer et « grandir » afin de développer leur personnalité en devenant.

2. Moyens

C'est dans un local de 60 M², aménagé ponctuellement à cet effet, avec une cour attenante, que les enfants sont accueillis tous les matins.

3. Déroulement de l'action

Le multi accueil est ouvert les matins de 8h30 à 12h, sauf le mercredi et les vacances scolaires.

Les enfants fréquentent régulièrement le multi accueil à raison de deux matinées minimums par semaine et à des jours fixes.

Les parents assurent des permanences à raison de deux matinées en moyenne toutes les 6 semaines.

L'éducatrice accompagnée des parents offre à l'enfant la possibilité de s'exprimer et de créer à travers le jeu.

4. Les activités proposées :

Le rythme de la matinée est ponctué par diverses activités et selon un programme préalablement réfléchi afin de pouvoir cadrer les séances.

L'accueil des enfants se fait entre 8h30 et 9h30 ; à 9h30 environ un petit goûter est proposé aux enfants, afin de leur permettre peu à peu d'intégrer « un savoir vivre ensemble ».

Entre 10h et 12h, outre les activités symboliques et le jeu libre qui sont fondamentaux pour le développement du jeune enfant, des activités de types dirigées leur sont proposées en fonction de leur âge et des jours de fréquentation (baby gym, peinture, dessin, activités manuelles...).

De plus, milieu éducatif complémentaire de la vie en famille, le multi accueil exploite toutes les possibilités offertes par le centre socio culturel et le village (baby gym, ludothèque, visite du marché...).

5. Evaluation

Les actions menées au sein du multi accueil autour de la fonction parentale, de la socialisation, du jeu, nous permettent de dire que le bilan de 2014 et jusqu'à début 2016 est positif ; la fréquentation des enfants n'a pas cessé d'augmenter.

Cependant, de septembre à décembre 2016 nous pouvons constater une diminution de la fréquentation. Une baisse encore plus importante est à noter de septembre 2017 à décembre 2017. Nous ne sommes pas en mesure d'expliquer cette diminution, malgré les actions menées, l'amélioration des conditions d'accueil et de travail liée à la rénovation des locaux et depuis septembre 2016 au suivi médical et sanitaire des familles par un médecin référent.

La journée petite enfance organisée par le service de la petite enfance et de l'enfance de la ville d'AIX qui a eu lieu le 7 octobre 2017, à laquelle nous avons participé, ne nous a pas permis d'atteindre un nouveau public de parents comme nous l'avions espéré.

Nombre de familles	30 familles
Nombre d'enfants	33 enfants

Nombre moyen d'enfants inscrits par jour	LUNDI	MARDI	JEUDI	VENDREDI
De janvier 2015 à juin 2015	13	15	12	10.5
De septembre 2015 à décembre 2015	11	12	12.5	10.5
De janvier 2016 à Juin 2016	13.5	13.5	15.5	14
<i>De septembre 2016 à décembre 2016</i>	<i>8</i>	<i>8.5</i>	<i>11</i>	<i>7</i>
De janvier 2017 à avril 2017	<i>12</i>	<i>9</i>	<i>11.5</i>	<i>7.5</i>
De mai 2017 à juin 2017	<i>14</i>	<i>10</i>	<i>13</i>	<i>9</i>
De septembre 2017 à décembre 2017	<i>5</i>	<i>5</i>	<i>5</i>	<i>5</i>

- **Nombre total de familles 2017 : 30 (33 enfants inscrits)**
- **Fréquentation réelle 4203 heures facturées (- 1645h), pour 134 jours d'ouverture.**

6. Perspectives 2018

La régularité de la fréquentation restant très fragile, (on peut noter qu'entre septembre 2017 et décembre 2017 de moins en moins de familles sont accueillies) ne nous permet pas de pouvoir envisager un prévisionnel stable et réaliste.

La réalisation d'une nouvelle plaquette d'informations et notre mobilisation à tous pour une communication plus importante, nous incite à espérer que la hausse de la fréquentation qui s'est amorcée dès avril 2018 (11 enfants par jour en moyenne) ne va pas cesser.

D. LES ACTIVITES SOCIO-CULTURELLES

Le CSC ML Davin a proposé durant l'année **30 activités différentes** que nous tentons de renouveler d'une année sur l'autre en fonction de la demande des habitants et de la disponibilité des locaux.

Parmi les **1201 familles** adhérentes qui fréquentent le centre, 838 familles soit 1097 personnes y ont pratiqué régulièrement des activités sportives ou culturelles.

Les 21 professeurs contribuent par la qualité de leur engagement et leur motivation personnelle à apporter à leurs élèves le désir de se surprendre et de communiquer avec les autres. Que ce soit dans le domaine sportif ou culturel chacun recherche la détente et l'harmonie dans un milieu convivial !

En plus de ces activités directement gérées par le Centre, on trouve aussi dans nos murs les activités éducatives, sportives et artistiques proposées régulièrement par :

- **Les écoles maternelle et primaire Jean Maurel de Puyricard : Gym motricité**
- **Crèche Aquarelle : Gym motricité**
- **Relais Assistantes maternelles : Gym motricité**
- **Le CCAS : gym seniors**
- **Association « les fondus » : Théâtre d'improvisation**
- **Troupe « Marydan » : Danse Folklorique**
- **Association « Aix Wu Dao » : Tai Chi Chuan**
- **Association Sescat project : Capoeira Primitive**

De plus de nombreuses autres associations utilisent nos locaux en week-end pour y organiser des stages, répétitions ou manifestations (Anciens combattants de Puyricard, Les Festes d'Orphée, Association couleurs Vocales, Africa Foula, AD Fontes...)

1. Objectifs globaux

- **La convivialité** : Dans les activités, des liens se créent entre personnes car l'objectif prioritaire est de développer un esprit de convivialité. Nous ne recherchons pas la compétition, la promotion, la perfection de la technicité, mais la détente, la rencontre, le bien être de l'individu.
- **L'épanouissement des individus**: Les activités périscolaires enfants (sport, musique, danse, art plastique, théâtre...) permettent à l'enfant de décompresser, de jouer, de s'épanouir après une journée scolaire. La proximité de l'école renforce la fréquentation et la demande de ces activités.

Dans une société où les soucis, les tracas, les tensions, l'anxiété font partie du quotidien, une heure de loisirs par semaine permet à n'importe qui de s'oxygéner le corps et l'esprit pour un meilleur équilibre. De plus pour dynamiser et mettre en valeur ces activités, sont organisées des expositions qui apportent aux adhérents et à leurs professeurs un sentiment de reconnaissance.

- **Le dépassement de soi** : Les élèves des arts martiaux participent à des compétitions / rencontres, car dans ces disciplines il est indispensable de se mesurer aux autres pour pouvoir évoluer. Durant ces compétitions nos adhérents remportent de francs succès.

Pour clôturer l'**année scolaire**, nous **organisons** des temps forts pour beaucoup d'activités sous forme de démonstrations, d'expositions, d'auditions où les familles adhérentes et les habitants du plateau de Puyricard sont conviés avec les membres du conseil d'administration et l'ensemble du personnel.

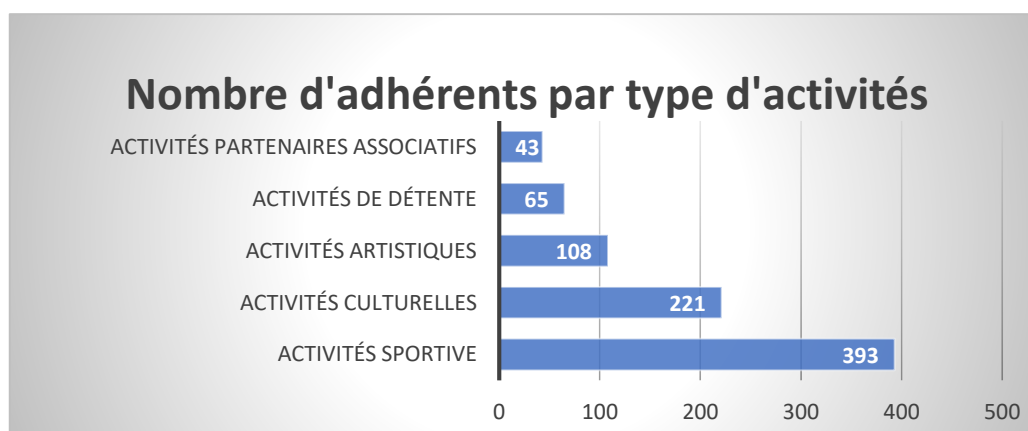
Les objectifs sont :

- De partager tous ensemble un moment convivial où chacun, petits et grands, pourra montrer les prouesses qu'il a pu réaliser tout au long de l'année avec ses professeurs et son groupe,
- De renforcer les liens entre adhérents,
- De montrer au public accueilli la qualité de nos cours, le savoir de nos professeurs, la motivation des élèves,
- De mettre en valeur l'association au cœur du village
- De faire découvrir à un large public le potentiel de l'association.

2. La fréquentation aux activités

Parmi les 1201 familles adhérentes qui fréquentent le CSC DAVIN :

Nombre d'activités	31 activités ≠
Nombre de professeurs	21 professeurs + 4 asso
Nombre d'utilisateurs différentes	820 personnes différentes
	Soit 653 familles
Variation 2016 / 2017	+ 60 personnes



MOYENNE DE FREQUENTATION SAISON 2017/2018													
ACTIVITES	Heu /sem	Nbre Pers 2017/2018		Nbre Pers 2017		Nbre Pers 2016		Nbre Pers 2015		Nbre 2014	Nbre 2013	Nbre 2012	Nbre 2011
PIANO (Monique)	0,5	96	21	102	23	117	28	126	37	28	21	30	28
PIANO (Edwige)	0,5		19		16		17		25	22	22	25	25
PIANO (Monique)	0,5		13		17		20		19	24	26	23	25
GUIARE (Philippe)	0,5		22		22		28		28	37	33	40	42
BAITERIE (Carl)	0,5		21		24		24		23	28	25	25	27
INSTRUMENTAL (Carl)	1	31	4	27	ANNUL	33	4	21	4	8	7	5	5
EVEIL MUSICAL (Béatrice)	1		ANNUL		7		3		ANNUL	ANNUL	ANNUL	ANNUL	
JARDIN MUSICAL gp 2 (Béatrice)	1		ANNUL		6		6		4	10	10	6	4
CHORALE (Séverine)	2,75		31		21		16		10	29	35	42	37
THEATRE Enf confirmés(nathalie)	1,25		10		9		14		11	12	12	12	13
THEATRE Enfants (nathalie)	1,25	94	15	67	12	67	17	57	12	13	12	17	9
THEATRE Enf Début (Corentin)	1,25		9		10		13		11	7			
ANGLAIS ENFANTS (marie)	1		10		11		13		10	3	13	8	2
ANGLAIS ENFANTS (marie)	1		9		10		10		13	13	12	11	7
ANGLAIS ENFANTS (marie)	1		10		8								
ANGLAIS ENFANTS (marie)	1		12		7								
ANGLAIS ENFANTS (marie)	1		10										
ANGLAIS ENFANTS (marie)	1		9										
POTERIE Enfant (Marie Claude)	1,5	41	7	29	5	33	11	30	9	9	6		
POTERIE Enfant (Marie Claude)	1,5		8		9		9		5	7	6	8	9
POTERIE Adultes (Marie Claude)	2		8		7		4		4	12	8	8	6
DESSIN Arts Plastique Enf (Claire)	1,5		11		8		9		11	ANNUL	6	7	8
DESSIN Arts Plastique Enf (Claire)	1,5		7							ANNUL	6	7	8
DANSE FOLKLORIQUE (Suzon)	1	67	18	73	15	52	16	82	23	22	20	24	23
DANSE JAZZ ével (Caroline)	1		17		16		6		13	16	22	4	11
DANSE JAZZ 8/9 gp 2 (Caroline)	1		14		16		9		12	7	10	0	4
DANSE JAZZ 10/12 (Caroline)	1,25		ANNUL		6		5		6	5	4	5	11
DANSE HIP HOP Grp 1 (Asso)	1,5		11		16		8		12	14	7	20	
DANSE HIP HOP Grp 2 (Asso)	1,5		7		4		ANNUL		8	8	14	10	16
DANSE ével 4/6 (Annie)	1				ANNUL		8		10	13	7	11	7
BABY GYM (Patricia)	1	36	9	30	10	34	8	25	6	6	11	8	14
EVEIL MULTI SPORTS Niv 1	1		8		4		6		6	8	5	11	13
EVEIL MULTI SPORTS Niv 2	1		10		8		7		7	12	14	7	14
EVEIL MULTI SPORTS Niv 3	1		9		8		13		5	10	5	9	5
STRECHING (Patricia)	1		17		13		14		11	13	15	12	11
STRECHING (Patricia)	1	200	10	196	10	153	9	149	10	8	10	12	11
STRECHING (Patricia)	1,25		15		16		11		14	14	11	10	10
STRECHING PILATE (Véronique)	1		17		20		13		15	24	18	7	9
BODY PUNCHY (Véronique)	1		10		9		15		11	13	10	12	13
PUNCHY/STRECHING (Véronique)	1,5		7		8		4		8	8	10	12	8
BODY PUNCHY (Véronique)	1		11		12		11		17	18	15	16	12
BODY PUNCHY/PILATE (Véronique)	1,5		6		7		5		2	4	4		
BODY PUNCHY (Véronique)	1		14		14		15		13	21	15	19	19
BODY PUNCHY (Véronique)	1		11		10		10		14	13	18	15	20
GYM ENTRETIEN (Patricia)	1		10		9		6		8	8	8	12	8
GYM TONIC (Patricia)	1		ANNUL		2		1		2	2	3	3	4
GYM / STRECHING (Patricia)	1,5		ANNUL		7		4		4	7	14	13	13
PILATE 12H30 (Véronique)	1		18		19								
PILATE 12H30 (Véronique)	1		18										
PILATE 18h06(Véronique)	1		18		20		18		18	28	21		
PILATE 9h30(Véronique)	1		18		20		17						

YOGA NIDRA (Michel)	1,5		10		3		3		ANNUL	8				
YOGA GP 1 (Michel)	1,5	42	13	34	15	33	10	26	14	13	9	8	10	
YOGA GP2 (Michel)	1,5		15		13		16		12	14	13	9	16	
SOPHROLOGIE (Michel)	1		4		3		4		ANNUL	ANNUL	2	4		
JUDO 4 ans (Christian)	1		20		21		14		15	19	25	23	21	
JUDO 5/6 ans (Christian)	1				ANNUL		20		12	22	26	12	14	
JUDO 5/12 ans (Christian)	1	76	25	93	34	79	10	83	15	23	16	13	18	
JUDO 7/12 ans (Christian)	1		17		20		19		15	15	11	12	10	
JUDO ados/adultes (Christian)	1,5		8		9		8		14	13	8	6	11	
JUDO ados/adultes (Christian)	1,5		6		9		8		12	15	8	7	7	
AIKIDO Initiation (Philippe)	1		16		22		18		12	17	17	22	12	
AIKIDO 7/8 (Philippe)	1		20		13		22		20	19	21	18	19	
AIKIDO 9/11 (Philippe)	1		11		10		7		10	16	7	7	9	
AIKIDO 10/13 gradés (Philippe)	1	81	8	77	8	82	6	77	5	9	8	8	5	
AIKIDO Ados (Philippe)	1				ANNUL		4		7	10	9	8	6	
AIKIDO Adulte (Philippe)	2		8		6		9		6	6	10	10	10	
AIKIDO ados (Philippe)	1,25		8		8		4		7	4	4	6	5	
AIKIDO Gradés (Philippe)	1,25		10		10		12		10	11	9	11	9	
TAI KWON DO enf / ados (Stéphane)	1,25	23	14											
TAI KWON DO adultes (Stéphane)	1,25		9											
ARTISTES EN HERBE	1		ANNUL		6		15							
CAPOEIRA (Asso Ces/ca)	1		6		11		4		10	12	11	16	13	
TAI CHI CHUAN (Aix Wu dao)	1	43	22	42	11	32	13	15	5	7	7	10	9	
THEATRE (Ass Les Fondus)	1		15		14									
SPORT SANTE (Nature active)			ANNUL											
Total activ CSC		787	728	683			676		792	754	700	681		
Total activ CSC + Asso adhérentes		830	770	715			691		811	772	726	703		

3. Les actions d'animation et de lien social

L'objet de ces rencontres et fêtes est de favoriser la rencontre entre les familles et personnes habitant le plateau de Puyricard.

Ces manifestations permettent de renforcer les échanges, les connaissances entre habitants et ainsi de créer du lien social.



En 2017 le Centre Socio-Culturel a organisé ou a participé à :

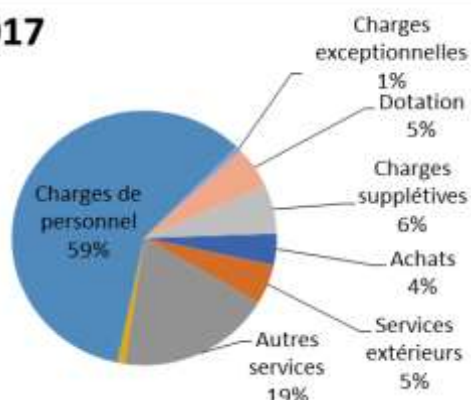
JANVIER	Soirée galette de rois
AVRIL	Chasse aux œufs de Pâques Carnaval d'Aix en Provence
MAI	• Week-end des arts martiaux (Aikido et Judo) • Le Vide Grenier des particuliers du plateau de Puyricard
JUIN	• Fête de fin d'année du centre, avec : ➤ Représentation des activités régulières ➤ Auditions de musique ➤ Concert de la chorale « Entre voix » ➤ Expo de peinture des artistes du centre
SEPTEMBRE	• Participation au forum des associations de Puyricard.
OCTOBRE	• Organisation du concours des citrouilles d'Halloween • Soirée déguisée réservée aux enfants
NOVEMBRE	Soirée du beaujolais nouveau
DECEMBRE	Fête de Noël pour les enfants du plateau de Puyricard , avec un spectacle offert aux enfants, en partenariat avec d'autres associations.
DIVERS	• Sorties familles « Randos minots » proposées bénévolement par Christian Romano tous les mois de septembre à Juin. • Conférences /débat ouvertes à la population • 4 Concerts de chorale par la chorale Entre voix • Compétitions, tournois et rencontres d'art martiaux tout au long de l'année • Passe culture : - Vente de billets à tarif réduit pour les cinémas aixois. - Passe culture : partenariat avec le Grand Théâtre de Provence, et le Pavillon Noir favorisant l'accès à la culture. + de 15 spectacles proposés tout au long de l'année.

RAPPORT FINANCIER
par
Marc BUGEAUD
Trésorier du CSC ML Davin

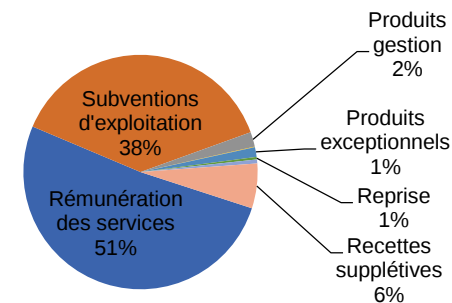
1. COMPTE DE RESULTAT 2017 : Présentation synthétique

CHARGES					PRODUITS				
	2017	2016	ECART	%		2017	2016	ECART	%
Achats	38 102 €	22 529 €	15 573 €	69,12%	Rémunération des services	486 952 €	468 831 €	18 121 €	3,87%
Services extérieurs	48 413 €	50 702 €	- 2 289 €	-4,51%	Subventions d'exploitation	361 678 €	355 349 €	6 329 €	1,78%
Autres services	179 839 €	160 439 €	19 400 €	12,09%	Produits gestion	19 257 €	14 153 €	5 104 €	36,06%
Impôts et taxes	8 377 €	9 625 €	- 1 248 €	-12,97%	Produits financiers	753 €	747 €	6 €	0,75%
Charges de personnel	562 472 €	577 441 €	- 14 969 €	-2,59%	Produits exceptionnels	12 729 €	2 581 €	10 148 €	393,18%
Charges financières	66 €	33 €	33 €	100,00%	Reprise	3 288 €	21 070 €	- 17 782 €	-84,39%
Charges exceptionnelles	6 945 €	4 684 €	2 261 €	48,27%	Transfert de charges	5 176 €	5 720 €	- 544 €	-9,51%
Dotation	50 312 €	38 413 €	11 899 €	30,98%	Recettes supplétives	58 531 €	47 898 €	10 633 €	22,20%
Charges supplétives	58 531 €	47 898 €	10 633 €	22,20%					
TOTAL	894 525 €	863 866 €	30 659 €	3,55%	TOTAL 1	889 832 €	868 451 €	21 381 €	2,46%
TOTAL 2 Avec Contribution en nature	953 056 €	911 764 €	41 292,36 €	4,53%	TOTAL 2 Avec Contribution en nature	948 363 €	916 349 €	32 015 €	3,49%
PERTE	- 4 693 €				EXCEDENT		4 585 €		

Charges 2017



Recettes 2017



Notre compte de résultat se décompose comme suit :

Année	N	N-1	Variation 2016 / 2017	
	2017	2016	En euros	En %
RESULTAT D'EXPLOITATION				
Total produits d'exploitation	876 351,00 €	865 123,00 €	11 228 €	1,30%
Total charges d'exploitation	881 607,00 €	859 150,00 €	22 457 €	2,61%
Résultat d'exploitation	-5 257,00 €	5 973,00 €	-11 229 €	-188,00%
RESULTAT FINANCIER				
Total produits financiers	753,00 €	747,14 €	6 €	0,78%
Total charges financières	66 €	33 €	33 €	100,00%
Résultat financier	687,00 €	714,14 €	-27 €	-3,80%
RESULTAT EXCEPTIONNEL				
Total produits exceptionnels	12 729,00 €	2 581,00 €	10 148 €	393,18%
Total charges exceptionnelles	6 945,00 €	4 684,00 €	2 261 €	48,27%
Résultat exceptionnel	5 784 €	-2 103 €	7 887 €	-375,04%
REPORT DES RESSOURCES				
Report des ressources de l'exercice antérieur	-5 907 €		-5 907 €	
RESULTAT DE L'EXERCICE	-4 693,00 €	4 584,14 €	-9 276 €	-202,35%

1. BILAN 2017

ACTIF			PASSIF		
	2017	2016		2017	2016
IMMOBILISATIONS	16 185,37 €	15 380,83 €	CAPITAUX PROPRES	188 469,40 €	193 162,36 €
Immo matérielle	2 652,20 €	4 809,98 €	RESERVE	193 162,36 €	159 000,00 €
Immo Corporelles	13 533,17 €	10 570,85 €	Report AN		29 577,45 €
			Résultat de l'exercice	- 4 692,96 €	4 584,91 €
ACTIFS CIRCULANT	592 504,00 €	527 875,71 €	Subvention d'investis		
Stock	- €	- €			
Créances	46 101,98 €	55 447,71 €	PROVISIONS	233 734,34 €	198 569,64 €
Valeur de placement	18 285,00 €	18 351,00 €	Prov pour risques	198 545,34 €	171 142,64 €
Disponibilités	520 539,22 €	454 077,00 €	Prov pour charges	35 189,00 €	27 427,00 €
charges constatées d'avances	7 577,80 €				
			FONDS DEDIES	5 907,06 €	- €
			DETTES	180 578,57 €	151 524,54 €
			Dettes fournisseurs		
			Dettes fournisseurs	3 497,34 €	5 985,22 €
			Dettes fiscales et sociales	60 067,68 €	61 766,52 €
			Autres	6 978,28 €	1 302,78 €
			Compte de régulation	110 035,27 €	82 470,02 €
TOTAL	608 689,37 €	543 256,54 €	TOTAL	608 689,37 €	543 256,54 €

ANNEES	N	N-1	N-2	N-3	N-4	N-5	N-6	N-7
	2017	2016	2015	2014	2013	2012	2011	2010
TOTAL BILAN	608 689 €	543 257 €	534 217 €	459 397 €	357 721 €	313 765 €	290 476 €	294 918 €

2. ANALYSE FINANCIERE 2017

Bilan une nouvelle fois en progression : Depuis 11 ans notre association progresse et maitrise son développement, signe d'une bonne gestion.

- **Le budget 2017 est en augmentation** en raison de la prise en gestion de l'ALSH de Couteron depuis septembre 2017 **et a été toutefois été maitrisé** (Variation de + ou - 4 % des produits et charges)
- **Légère augmentation de la rémunération des services** (+3.87%)
Cette augmentation s'explique.
 - Par une augmentation régulière de la fréquentation de l'ALSH
 - Augmentation des participations familiales.
 - Augmentation de la PS CAF.
 - Stabilisation des recettes des activités socioculturelles et sportives
 - Augmentation du nombre d'adhérents.
- **Légère augmentation des subventions en 2017** (+ 6 229 € soit + 1.78%)
 - Subvention spécifique pour la gestion de Couteron
 - Cette augmentation a toutefois été compensé par une forte baisse des aides d'état liées aux postes CUI (-15 527 €).
- **Légère baisse de la masse salariale** (+ 2.59 %).
Malgré l'accroissement de nos équipes d'animation, nous avons maitrisé les charges de personnel. Une rigueur en matière de Gestion des RH, ainsi qu'une légère baisse des charges ont permis de stabiliser notre masse salariale.
- **Augmentation des achats et services** (+ 32 684 €), liées à la prise en gestion de l'ALSH de Couteron depuis septembre 2017

4. RAPPORT FINANCIER 2017

Mesdames, Mesdemoiselles, Messieurs,

J'ai le plaisir de vous présenter les comptes du Centre Socio Culturel au 31.12.2017 , validés par le Conseil d'administration et pour lequel une certification sans réserve a été émise par notre commissaire aux comptes, le cabinet BONIFACIO.

a. COMPTE DE RESULTAT :

Le budget de notre association en 2017 :

- Produits : **848 363 €**
- Charges : **953 056 €**

En terme comptable l'exercice 2017 se solde par une perte de **4 693 €**

• Les charges :

- Les charges sont en hausse de 41 292 € par rapport à 2016 soit + 4.53 %.
- Les achats et autres services extérieurs se montent à 266 354 € soit une augmentation de 32 683 € par rapport à 2016 (+ 13.99 %).
- Les impôts et taxes se montent 8 377 € soit une baisse de 1 248 € (- 12.97 %)
- Les salaires et charges sociales se montent à 562 472 € représentant une diminution de 14 969 € par rapport à 2016 (-2.59 %) grâce à une maîtrise régulière des remplacements et nouveaux recrutements, ainsi qu'une légère baisse des charges sociales.

Nous avons eu

- 6 945 € de charges exceptionnelles
- 50 312 € de dotations aux provisions pour charges et risques. Il est important de signaler que dans ces provisions est intégré l'indemnité de rupture conventionnelle concernant notre secrétaire d'accueil qui a souhaité mettre un terme à son contrat après plusieurs années de congés sans solde, ainsi que les provisions de précarité pour les CDD recrutés pour nos ALSH.

• Les produits :

- Les produits sont en hausse de 32 015 € par rapport à 2016 soit + 3.49 %.
- Nos recettes propres se montent à 486 952 € soit une augmentation de 18 121 € par rapport à 2016 (+ 3.87 %).
- Les subventions se montent à 361 678 € soit une augmentation de 6 329 € par rapport à 2016 (+1.78 %).

- Augmentation de 5 104 € des produits de gestion s'expliquant en partie par l'augmentation du nombre d'adhérents

b. BILAN :

• **Le bilan actif :**

- Légère augmentation de 804 € des immobilisations soit 16 185 €
- Forte augmentation des actifs circulants :
 - ✓ Très forte baisse de 9 346€ des créances soit 46 101 €
 - ✓ Augmentation de nos disponibilités financières qui s'élèvent à 520 539 € au 31/12/2017, s'expliquant en partie par les recettes d'activités constatés d'avance que l'on retrouve au passif (110 035 €).

• **Le bilan passif**

- Forte augmentation des réserves de trésorerie qui s'élèvent à 193 162 €
- Augmentation de 35 165 € des provisions, liée à l'augmentation des provisions pour les risques associatifs ou liés à l'emploi (Retraite, Provision rupture conventionnelle, Précarité CDD)
- Légère baisse des dettes fiscales, sociales et autres dettes qui sont largement couvertes par nos disponibilités.

• **Résultat déficitaire de 4 693 €**

Il est important de signaler que cette gestion rigoureuse et maîtrisée du Centre Socio-Culturel, a été constaté par le contrôleur CAF ce mardi 22 mai 2018, lors de sa mission de contrôle du centre social.

En conclusion, je vous propose d'affecter l'intégralité du résultat 2017 en Report à Nouveau

c. NOMINATION COMMISSAIRE AUX COMPTES :

Nous vous demandons de valider la proposition du conseil d'Administration du Centre Socio Culturel M-L Davin de reconduire le cabinet Bonifacio & Associés représenté par Monsieur Laurent Vervloet, dans sa mission de Commissariat aux Comptes pour la période 2017 /2022.

Je sollicite de votre part pour cet exercice approbation et quitus des comptes présentés.

Je vous remercie par avance.

Le Trésorier

Marc BUGEAUD